122 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES

FOLKLORE DE

# CHAMPAGNE

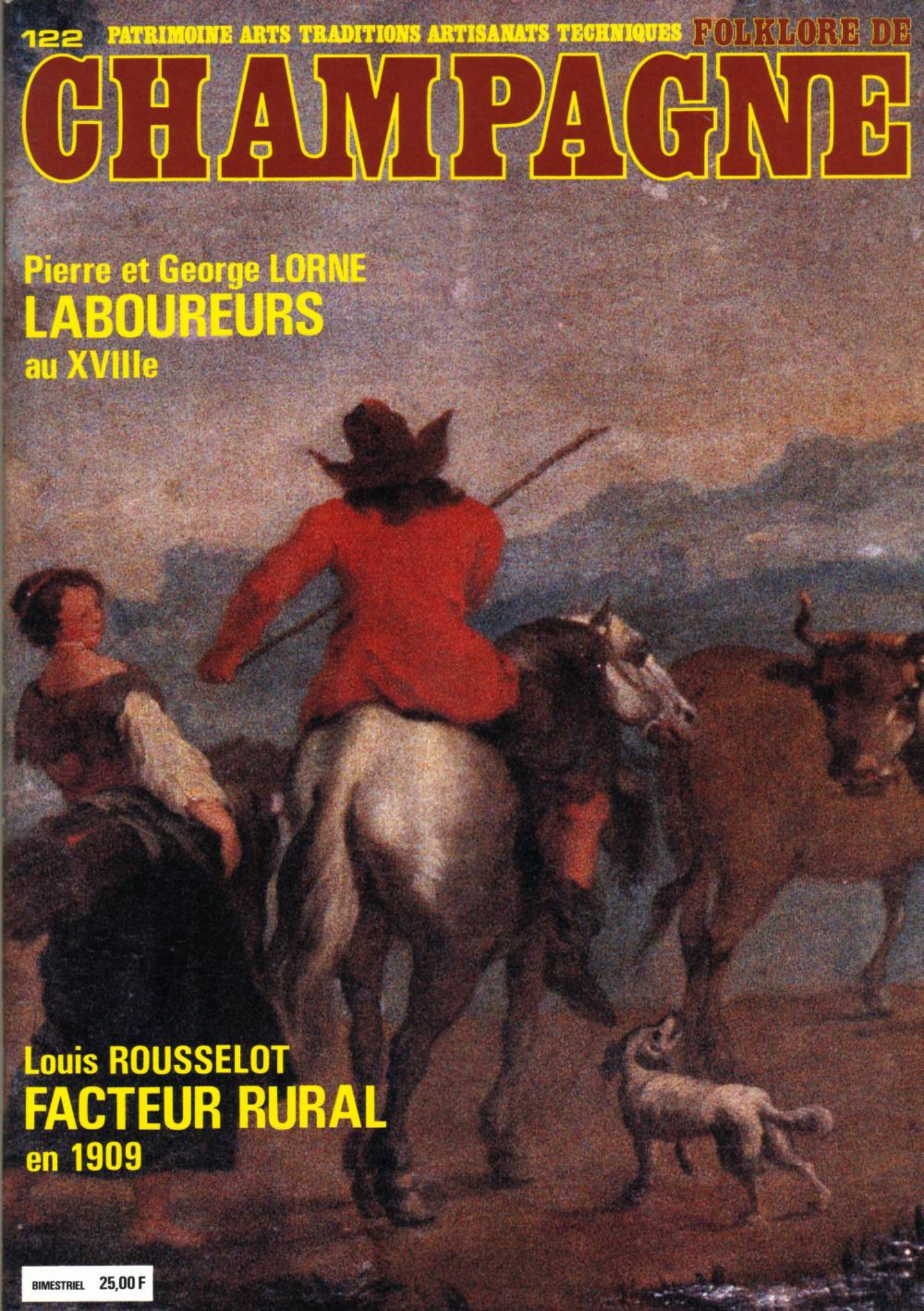

Pierre et George LORNE

## LABOUREURS

au XVIIIe

Louis ROUSSELOT

## FACTEUR RURAL

en 1909

BIMESTRIEL 25,00 F

Radio France
REIMS
95.1 94.8 103.4
CHÂLONS ÉPERNAY

# Amateurs d'Art

## ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 × 60 cm).

Tirage limité et numéroté.

**Portrait de Mme de N.**
**Plume et lavis par Anne-François Arnaud**
**(1787-1846)**

**Portrait de Jean Hatat**
**aubergiste châlonnais (1786-1857)**
**peint en 1816 par Henri Valton**
**(1798-1878)**

*Maison de la Vigne Essoyes*

*Ouvert de Pâques à la Toussaint de 15 h à 18 h, les samedis, dimanches et jours fériés.*

*Tous les jours sauf le mardi du 15 juin au 15 septembre.*

*POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :*

*Tél. 25 29 64 64*
*ou 25 29 60 47 (Mairie)*

*Adresse postale : 10360 ESSOYES*

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

122

**5** PIERRE LORNE
AUBERGISTE ET LABOUREUR - 1785
M. Robert Jay

**18** PIERRE-GEORGE LORNE
LABOUREUR - 1795
M. Robert Jay

**29** REGLES DE CALCUL DU XVIII[e]
M. Robert Jay

**31** LOUIS-SIMEON ROUSSELOT
FACTEUR RECEVEUR RURAL 1909-1935
M. Maurice Rousselot

**39** LIJOU

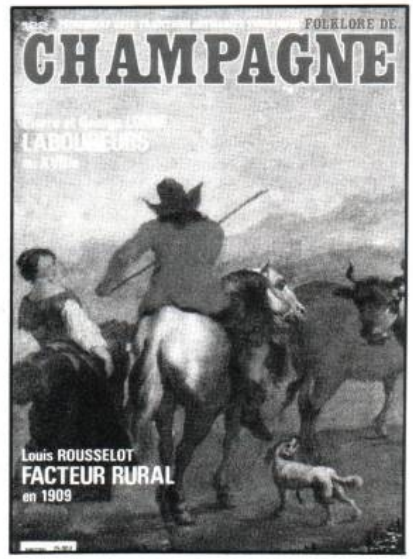


Paysans
Peinture - Ph. G. Roy

Crédit photographique :
M. M. Rousselot, G. Roy

safac

**FOLKLORE DE CHAMPAGNE,** revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois,** association Loi 1901, SIRET 3336 1151.011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 20041 01002 0000221 R 023 33 Châlons s Marne. Siège social : 21, rue d'Arcis 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 09. Antenne Marne : 40, rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Michel Coutant. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangeot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube, le Conseil Général de la Marne et la Ville de Châlons s Marne.

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

## OFFRE SPÉCIALE
## 7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F × 5 = 125 F)
Vous recevez 6 numéros
et nous vous offrons
en cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros !)

safac

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
et votre abonnement personnel
sera automatiquement prolongé
d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits sur couché brillant 120 g.

### AMIS ABONNES
### AMIS LECTEURS

Le prochain FOLKLORE DE CHAMPAGNE vous réservera la seconde partie des "GENS DU VOYAGE" avec l'entrevue que nous avons eue avec ANDRE LAMARCHE.

Vous y ferez connaissance également avec le plus ancien théâtre ambulant connu à ce jour, LE THEATRE DE PANTOMIMES LAMBERTY.

Pour LES CHAUMIERES DE CHAMPAGNE, nos recherches se poursuivent et vos envois nous ont déjà été très précieux. Vous pouvez continuer à nous signaler les documents que vous connaissez et, dans cette première étape de collectage, de simples photocopies suffisent.

Le recensement des CADRANS SOLAIRES semble terminé pour la Marne et le Nord de la Haute-Marne. Il se continue pour l'Aube, les Ardennes et le Sud Haut-Marnais.

Nous recherchons aujourd'hui des documents, des souvenirs, sur les recettes de CONSERVES FAMILIALES. Si vous avez vous-même réalisé des conserves de fruits, légumes ou viandes ou si vous vous souvenez des méthodes de vos parents ou de vos grands-parents, n'hésitez pas à nous en faire part.

Si vous êtes aussi nombreux à répondre que lors de nos enquêtes sur "LES VINS ET LIQUEURS" et sur "LA CUISINE", nous aurons, là encore, un beau numéro à vous présenter.

Par avance, un grand merci à tous.

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

**ANCIENNE SERIE format 16 × 24**

31 Costumes de St Dizier-Wassy
45 Centenaires aubois

55 Taques et styles (II)
57 Vieux bal à Celles
58 Mires et empiriques
59 Les roulées de Pâques
61 Le carillonneur
62 Des puits
64 Les archers

65 La foudre dans l'Aube
66 Le feu du ciel
67 Révolte du Barséquanais
69 Ferme à Channes
70 St André les Vergers

73 Le cochon

79 Brelleurs et mariniers
83 Labours à Channes
84 La craie à Chepy
85 Les chemises de femme
86 Habitat rural
88 Nos charrues d'Aube
89 Au lavoir

safac

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

# CHAMPAGNE

**NOUVELLE SERIE ft européen**

90
**LE COQ DE CLOCHER**
Cô, jau, pou - Coqs et légendes - Coqs et symbole - Coq et clocher - Carnaval sur la sellette - Les Fluteaux de Wassy

91
**LA MUSETTE, HAUTBOIS PASTORAL**
Chant de paille - Hautbois moyennageux - Hautbois et musette - La musette - Sonnons voire - Coq de clocher - Coq illustré - Coq paratonnerre - Les Chenevotots de St André

92
**BONNETERIE DE ROMILLY EN CARTES POSTALES**
Romilly les chaussettes - Romilly Bourg Boom - La bonneterie - Bas et chaussettes - Romilly sur Seine - La Romillonne - Hubert, Bonn'tier circulaire - Lou cô - Les Aiguayès de Phalcoq - Carnaval - Les Bécuyes de Romilly

93
**LE GRAIN, SOURCE D'ENERGIE**
Le grain - La fertilisation - La terre - Les semailles - Les ennemis du grain - La moisson - Le battage - L'engrangement - L'agro-alimentaire - La meunerie - L'agrobiologie - Les Jasées de Châlons

94
**LE LANGAGE TROYEN DU XVIII°**
Les Ephémérides Troyennes - Le Par'ɔr troyen - Le P.A.E. - L'Champeignat ? Lavou ? - Ecrire l'oralité - Un fournil à Fresnoy - Jeune Champagne de Troyes

95
**LA VANNERIE A JOURS DE BUSSIERE LES BELMONT**
Les Racines - Bussière lés Belmont - Les osiers - Les vanniers - Leveurs et marchands - La St Antoine - Chant de vannier - Parler morieu - Les Morelles de Ste Marie

96
**NOCES ET BANQUETS A MAILLY LE CAMP**
A l'Auberge le St Eloi - La journée d'une serveuse - Mariages et banquets - 50 desserts à l'ancienne - Le CRAC de Creney

97
**BIERES ET BRASSERIES A ST DIZIER**
Bières de l'Est - Brasserie malterie Thomas - Brasserie Fort Carré - Mémoire d'ouvrier - Tégestophilie - Les Jolivettes de Reims

98
**LA VIE AU MARAIS DE VILLECHETIF, CRENEY, ARGENTOLLES**
Le marais de Villechétif - Vivre du marais - La vie au marais - Bel en cheit

99
**VINS ET LIQUEURS NATURELS 100 RECETTES A FAIRE SOI-MEME**
Verrerie ancienne - Vins et liqueurs - Hautbois d'ortie - Le coq de Villeret

100
**LE PARLER DU NOGENTAIS, DIALECTE CHAMPENOIS**
Le parler du Nogentais - Aux mariniers nogentais - Alfred Boucher - Glaude et Marie

101
**CUISINE TRADITIONNELLE 80 BONNES VIEILLES RECETTES**
Cuisine traditionnelle - 80 bonnes vieilles recettes - La batterie de cuivres - Glaude et Marie - Bonnetier avant 14 - Les Cnas dou Solé des Riceys

102
**CARNAVAL A WASSY, COSTUMES ET COUTUMES**
carnaval à Wassy - Masques, mascaradés et chienlits - Souvenirs - Costume de Carnaval - Les osières à Balnot - Glaude et Marie - Un p'tit monde

103
**ST SEBASTIEN, PATRON DES ARCHERS**
Programme du Bouquet provincial - Aux origines de Compagnies - Ordre de St Sébastien - St Sébastien symbole - Marbais - L'arc en BD

104
**SEIGNEURS ET PAYSANS AU XVIII° LA MOTTE TILLY**
Le château de la Motte-Tilly - Abbé Terray seigneur de la Motte - Paysannerie au XVIII° - Ste Geneviève de Nogent s Seine

105
**APPRENTI COUTELIER A FORCEY**
Un apprenti coutelier - Le village de Forcey - Histoires de boutiques - Glaude et Marie

106-107
**CONTES DROLATIQUES**
Contes drôlatiques en BD : Les réverbères, L'église souillée, Le képi du facteur, La croix St Roch, Le pont aux ânes, La faute, St Nicolas et les pompiers, La foire au pecnot - La maison de la Turque à Nogent - Une paysanne en carafe - St Sébastien à Thoult-Trosnay - Charivari à Ramerupt

108
**LA FEE ELECTRICITE**
La fée électricité - "La Creney" - Souvenance - Réclame 1900, Pub d'hier - Glaude et Marie - Boutique de colleron

109
**MAIRY SUR MARNE**
Souvenirs sur Mairy - Mairy en documents - Le coq de St Etienne - Rues d'Estissac - Envois illustrés

110
**RONDES ET BRANLES DE CHAMPAGNE**
Le château de la Motte-Tilly - Rondes et branles : branle simple, branle coupé, branle vieux, branle sauté, rondeau, rondeau coupé, branle du Petit Homme, Polka de Chigny, Ronde de la belle - Jasées

111
**LA GIROUETTE ENSEIGNE POPULAIRE ET ARTISANAT D'ART**
Girouette, enseigne populaire - 333 girouettes de Champagne - Artisans d'aujourd'hui - 1943 à Troyes

112
**LE COSTUME CHALONNAIS 1830-1848**
Louis Barbat - Le costume chalonnais - Polka-seyote - Polka de Vitry le François - Parler champenois - La fée électricité

113
**L'AUBE DE LA REVOLUTION**
Bicentenaire - "L'Aube de la Révolution" - L'Aube et la Révolution : Danton, Bar s Aube, Bar s Seine, Brienne le Château, Chaource, Marigny le Châtel, Méry s Seine, Nogent s Seine - Branle coupé - Girouettes

114
**CHAUMONT 1939-1989 50 ANS D'APPRENTISSAGE PUBLIC**
50 ans d'apprentissage public - L'apprentissage avant 1939 - Le Centre Pasteur - Du CA Dampierre au CET Damremont - Du LEP Ashtom au Lycée Professionnel - Personnel enseignant - Valse des Roses - Gigue romillonne

115
**GLAISIERS DU PROVINOIS UN METIER, UN LANGAGE**
Glaisières du Provinois - Langage des glaisiers - Glaise et toponymie - Jeu de la plaque - Valse "les dilettantes"

116
**AY SOUS LA REVOLUTION**
Ay sous la Révolution - Famine et crise économique - La garde nationale et la guerre - Nobles et émigrés - Les écoles - La vie religieuse - H. Faillenot, violoniste

117
**REIMS, DOLEANCES DES VIGNERONS ET PAYSANS**
Reims, doléances du Bailliage - Plaintes, remontrances et doléances - Etats Généraux et réformes - Parler champenois - Chant de quête de mai - Complainte des Bordes

118
**TROYES, LE CADRAN SOLAIRE POTERIE A CHAOURCE**
Le cadran solaire - Girouettes - La Gloire Dieu - Chaource, un site potier Renaissance - "Champagne-Polka" - Hilaire Faillenot - Sombres et jachères

119
**GENS DU VOYAGE THEATRE LAMARCHE-BERTHIER-D'HONT**
Gérard Berthier, enfant du voyage ; Henri Pierre acteur "étranger - Marcel Favard - Polka, mazurka, valse des Riceys - Conservation du raisin - Coqs de clocher - Circuit de l'Est - Chant de Noce, Hoé ! Champenois - Super-halette

120-121
**Numéro Spécial double LE TELEPHONE EN LIGNE AVEC SON TEMPS**
Le télégraphe optique chappe - Le télégraphe électrique baudot - Le téléphone, le réseau, les centraux - Télécommunication hertzienne - Bercenay en Othe - La grève de 1909 - La femme et le téléphone - Mémoire et souvenirs - Lijou

122
**PIERRE ET GEORGE LORNE LABOUREURS AU XVIII° LOUIS ROUSSELOT FACTEUR RURAL EN 1909**
Pierre Lorne, aubergiste et laboureur en 1785 - Pierre George Lorne, laboureur en 1795 - Louis Simeon Rousselot, facteur-receveur rural, 1909-1935 - Lijou

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 59 | | 10F | 69 | | 10F | 85 | | 25F | 90 | EPUISE | | | 97 | EPUISE | | 104 | | 25F | 111 | | 25F | 118 | | 25F | | | | | | | |
| 31 | | 5F | 61 | | 10F | 70 | | 10F | 86 | | 25F | 91 | | 25F | | 98 | | 25F | 105 | | 25F | 112 | | 25F | 119 | | 25F | | | | | | | |
| 45 | | 5F | 62 | | 10F | | | | 88 | | 15F | 92 | | 25F | | 99 | EPUISE | | 106 | | | 113 | | 25F | 120 | | | | | | | | |
| | | | 64 | | 10F | 73 | | 12F | 89 | | 15F | 93 | | 25F | | 100 | | 25F | 107 | | 45F | 114 | | 25F | 121 | | 40 F | | | | | | |
| 55 | | 10F | 65 | | 10F | 79 | | 15F | | | | 94 | EPUISE | | | 101 | | | 108 | | 25F | 115 | | 25F | 122 | | 25 F | | | | | | |
| 57 | | 10F | 66 | | 10F | 83 | | 12F | | | | 95 | EPUISE | | | 102 | | 25F | 109 | | 25F | 116 | | 25F | | | | | | | | | |
| 58 | | 10F | 67 | | 10F | 84 | | 12F | | | | 96 | | 25F | | 103 | | 25F | 110 | | 25F | 117 | | 25F | | | | | | | | | |

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

# CHAMPAGNE

## JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

122 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

## ABONNEMENT POUR UN AMI

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

122 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

## REPRODUCTION TIRAGE LIMITÉ NUMÉROTÉ

JE DESIRE ACQUERIR LES REPRODUCTIONS

☐ PORTRAIT DE Mme DE N.
PAR A.F. ARNAUD 100 F

☐ PORTRAIT DE JEAN HATAT
PAR H. VALTON 100 F

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

(Seuls les ordres accompagnés du règlement seront pris en compte)

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

## JE COMPLÈTE MA COLLECTION

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE CROIX

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné OUI ☐ NON ☐

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

**ATTENTION** certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien là notre dernière mise à jour.

Envoi franco de port et d'emballage pour la France.

Pour l'Etranger, ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire. Merci.

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

# *Pierre LORNE*
# *Aubergiste & Laboureur*
# *1785*

Les travaux de ce livret étaient effectués pour le compte de Pierre Lorne, laboureur et aubergiste, né le 27 juin 1733 et décédé le 10 novembre 1813 à l'âge de 80 ans.

Il épousa, le 24 novembre 1761, Marie Anne Mosdier dite Anne.

Son fils, Pierre George Lorne, auteur de ce livret, est né le 23 avril 1764 et décédé le 5 octobre 1831 à 67 ans.

Pierre Lorne fut le premier maire de Villeneuve-au-Chemin.

**Dépater** un tronc d'arbre consiste à l'équarrir grossièrement.

De sa maison, qui apparaît encore sur le plan de ville de 1783, il reste encore deux chambres, la cuisine ainsi qu'une remise et le pignon d'une grange, le reste ayant subi des transformations.

Dans cette transcription, nous avons respecté la graphie. Toutefois, pour en faciliter la compréhension, nous avons dû mettre quelques ponctuations, inexistantes sur l'original. Les noms de lieu-dits ont également été disposés entre guillemets afin d'aider à la lisibilité. Enfin les notes et traductions en marge permettront de saisir le sens de certains mots d'ancien français, de dialecte ou, tout simplement "phonétiquement" transcrits.

Certes, la lecture de cette litanie de travaux peut — à première vue — sembler fastidieuse ; pourtant elle est extrêmement riche d'enseignements sur la vie de la paysannerie champenoise à la fin du XVIII[e] siècle.

M. Robert JAY, descendant de ces familles du XVIII[e] et, lui aussi, ancien maire de Villeneuve-au-Chemin, nous a confié ce manuscrit. Il y a joint les remarques et les souvenirs d'un homme qui connaît bien son village et son finage.

Ce presant livre appartien à Moy Pierre George Lorne fils de Pierre Lorne laboureur et aubergiste Demt à Villeneuve-aux-Chemin. En cas de perdissions Je prix ceux out celle qui le trouverron de vouloir me le remaitre. Je les satisfré de leur paine. faite à Villeneuve-aux-Chemin ce 3 Juin 1784.

ce 3 Juin P.G.Lorne

Au nom de Dieu et de la Sainte Vierge Marie le present est pour servir à Pierre Lorne Laboureur et aubergiste Demeurent à Villeneuve-au-Chemin Pour lannée 1785 et annee suivante.

Le total de l'ouvrage cy dessous a monté a 1965L.1 sol 6 deniers

Monsieur Jandée de Brinon, je luy ay fait un charoi d'une grosse pièce de bois, chargée dans les "Volleneuse" et rendu a Brinon chez luy le 27 aoust 1785. Laditte pièce étoit déposée dans la coure de Baptiste Damez, nous avons vu ordre de la faire débité de la part dudit Pierre Jandée, duquel Prunot s'es transporté et ne la fait que dépaté pour l'ouvrage dudit Prunot. Ont luy a fait conte de quarante sols dont Mr Jandrée a donné pour le règlé six livres, jour de la livré dudit arbre ainsy reste quatre livre que nous thiendrons conte a Mr Jandée.
La presente article porté aux mémoire fait de sa main

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dette 804 L. | 7 s. | 11 d. |
| Payé 762 | 8 | 10 |
| Reste apayer 041 L. | 19 s. | 1 d. |
| Preuve 804 L. | 7 s. | 11 d. |

tache marchandé

Etats des voiture de cailloux que j'ay charoyé sur la route Villeneuve-au-Chemin en 1784 et 1785

Savoir en 1784

Payé — Du 13 9bre, 4 voiture dans la tache de Edme Pincaux de Montigny pour la somme de six livres cy 6 L

Payé — Du 26 9bre, 4 voiture dans la tache de Edme Rozè de Montigny pour 10 L 10 s

Du 27 9bre, 8 voiture dans la tache de Etienne Guyard de La Coudre pour 15 L

total de 1784 31L 10 s

Pour lannée 1785 Savoir

Payé — Du 12 feuvrier nous avons commancé la tache de Forgot Deroté de Puiseaux avec le cousin Simon, donc nous y en avons mis 6 voiture, 3 a luy et 3 a nous.
Du 14, huit voiture, 4 nous et 4 Jean Simon
Du 15, quatre voiture dans laditte tache, 2 nous, 2 Jean Simon
Le total des voiture pour laditte tache monte a dix huit voiture pour la somme de trente trois livres
Ainsy fait pour notre part saize livre dix sols cy 16 L 10 s

De notre côté nous y avons apporté quelques compléments qui nous ont semblé nécessaires pour une meilleure connaissance de la vie traditionnelle et communautaire de nos campagnes au XVIII[e].

*Remisse* = remise.

**La tâche,** au XVIII[e] avait encore son sens étymologique de taxe, du latin médiéval *taxa*, de *taxare*. En 1175, Chrestien de Troyes la définissait déjà comme une "prestation rurale". C'était en somme une forme de corvée (P.G. Lorne dit **une courvée**) qui consistait à empierrer, *"à ferrer"* les chemins vicinaux. Le fils Lorne marchandait ces tâches, c'est-à-dire qu'il réalisait ces travaux en lieu et place des habitants concernés et ce, contre monnaies sonnantes et trébuchantes.

Ces corvées, dites alors "prestations en nature" existaient encore en 1914. Chaque propriétaire de chevaux devait obligatoirement apporter un tombereau de cailloux destiné, selon les cas, à recharger un chemin d'intérêt communal, vicinal ou, même route nationale.

Cela obligeait donc chaque "contribuable" à y consacrer une journée, un tombereau, un cheval et un homme.

Par la suite cette prestation en nature a été remplacée par une taxe payable au percepteur.

*laux* est le hameau de Eaux qui a fusionné avec les hameaux de Puiseaux, Les Bordes, du Fou et de Chêne-Millot le 25 mai 1849,, pour former la commune de Eaux-Puiseaux. L'ensemble, représentant alors 825 habitants, dépendait préalablement de la commune d'Auxon.

Nous avons précédemment signalé que le "laboureur" était assez fréquemment un paysan aisé. On pourra noter ici que le fils Lorne — dont le père est de surcroît "aubergiste" — précise *"quatre de nos chevaux... Plus un autre"*, ce qui laisse entendre que les écuries de la famille doivent être bien garnies.

Du 16 feuvrier nous avons commancé la tache de Nicolas Lanfumez de Montigny avec Jean Simon. Nous y en avons mis 6 voiture, 3 luy et 3 nous

Payé — Du 7, deux voiture. Le total de laditte tache monte a 8 voiture pour la somme de 19 L. 10 s. Fait pour nous 9 L 15 s

total de laditte page 1785 30 voiture a 26 L 5 s
2 voiture remisse dans laditte tache du 16 feuvrier

Suitte des tache que nous avons marchandé pour les Courvées de 1785

Savoir

Du 17 feuvrier nous avons marchandé la tache de Jean Hurpeaux du Haut-Nogent et fait tout suite avec Jean Simon 4 voiture, 2 luy, 2 nous pour neuf livre ainsy pour nous fait quatre livre dix sols cy 4 L 10 s

Payé — Du 18 feuvrier, 6 voiture dans la tache a Charles Cochot de Ervy, 3 nous et 3 Jean Simon pour cy fait pour 8 L

Payé — Du 19 feuvrier dans la tache de Diote de La Coudre, pour 4 L 10 s pour deux voiture, 1 Jean Simon, 1 nous 2 L 5s

Payé — Du 21, une voiture dans la tache Edme Cuissin et une dans la tache de Pierre Goissel fait chaque une voiture pour chaqueun trois livres cinq S cy 3 L 5 s

Payé — Du 3 marz, 3 voiture dans la tache de Pierre Frommonnet de Montigny marchandé par le gendre pour quatre livre dix sol cy 4 L 10 s

total de laditte page 11 voiture 22 L 10 s

Environ le 19 feuvrier dans la tache de Pierre Bogran et celle de la veuve Etienne Truchy et celle de Alexandre Pineaux pour neuf livre les trois tache cy 9 L
Du 8 marz une voiture pour le père Rozé pour trente sol cy 1 L 10 s

Ervy

Six voiture dans la tache de Mogard pour dix huit livre cy 18 L

Remis 2 voiture
Reçu 9 L le 7 marz

numerot payé
1 er François Chaillé, n° 2 Pierre Doche, n° 3 Edme Droche, n° 4 François Rollin. Le total des quatre tache monte a vingt deux voiture pour le prix de 94 L
numerot 13 Claude Guillemain, n° 14 Pierre Herblot, total des deux tache monte a 13 voiture pour le prix et somme de 34 L

Remis 1 voiture

Les tache cy dessus jusqua ce 10 marz 1785
Le total de laditte page monte à 43 voiture 176 L 10 s

Lesditte tache d'Evry fait avec mon frère

Ervy n° 8, Nicolas Droche, 7 voiture pour 18 L
Pierre Gallot d'Iaux pour 6 voiture la somme de 12 L
Du 4 avril j'ay rachevé la tache de Francois Péron dit Bassin de Montigny, la quantité de 2 voitures de caillioux pour 3 L
Du 22 avril nous avons charoyés le matin avec nos deux voiture la quantité de 14 voiture pour condhuire en plusieur plasse et de l'après midi moy seul 9 voiture, le tout de la part de Mr Maurau

5 L
7
1 L 15 s
3
16 L 15

total cy 23 L

Remis 9 voiture

En juillet pour notre tache depuis Villeneuve à Auxon audelà de Terfous, la quantité de 17 voiture
J'ay fait la tache au meunier en bas de Sivré que j'ay mis 33 voiture pour 50 L, prix convenu 50 L
Reçu un louis jusqu'à ce jour 1 9bre
Du 10 desambre Mr Moraux a fait travaillé au Chesnais, quatre de nos chevaux
Plus un autre pour le 16 desambre
pour les deux charois dix livre cy 10 L

93 L

En fin de chapitre nous donnons un extrait des modèles d'opérations proposées par Pierre Georges Lorne. Ces calculs à la fois décimaux et duodécimaux étaient extrêmement complexes :

1 louis d'or valait 24 livres d'argent
1 livre d'argent valait 20 sols (ou sous)
1 sol valait 12 deniers.

**La trée** est la boue de la cour de la ferme. Raclée puis amassée en tas pour la faire égoutter, elle était ensuite épandue comme engrais dans les champs.

Sous réserve de confirmation, **les chifolattes** seraient les copeaux d'abattage des arbres.

Il faut comprendre ici que ces *"feillettes daudevi"* sont, en réalité, des feuillettes d'eau-de-vie !

Dans son texte, G.P. Lorne "respecte" la prononciation locale. Ainsi il écrit bien *une demy corde* mais il note *une corde edmy* pour une corde et demie...

Le quart de bois de corde, c'est le quart d'une corde de bois.

Un millier de merrains était composé de 1500 pièces assorties.

**Les mariens**, du latin populaire *materiamen* "bois de construction", sont, en français, des merrains. Ces merrains n'étaient jamais sciés de long mais fendus suivant la fibre du bois. Ils servaient, notamment, à la fabrication des douves de tonnellerie.

Suitte des charois de bois dans les husages de Villeneuve-au-Chemin pour 1785

Savoir

Marz

Chevaux compté 4 — Du 24 jour dudit compte j'ay fait deux charoi pour Antoine Delestre, Savoir une voiture que nous luy avons payé 4 L et l'autre que nous avons partagé ensemble rendu chez nous. Ainsy fait quitte pour les deux charois et ledit redoit part le compte porté au livre d'arrêté, compt la somme de 2 L 8 s

Terre et trée

Du 26 j'ay charoyer deux voiture de terre au "Crée" pour François Arluizon et une voiture de trée en "Tertas" pour le prix et somme de 3 L le tout cy 3 L

Fait avec deux et troix chevau

Du 27 desambre ont luy a fait un charoi a Coursan chez Hugot de 18 boisseau de bled pour ledit 1 L 10 s

Avril

Chevaux + 2 — Du 15 j'ay charoyer une demy journée de terre pour François Chatré pour 3 L

Du 4 may j'ay fait un charois de bourée pour Leger Gauthier de Coursan et des petites chifolatte pour le prix de 4 L

Pour ce 10 L

Etat des charois qui nous ont été payé comptant en 1785

Savoir

Chevaux 3 — Du 11 janvier j'ay fait un charoi pour Mr le Curée pour l'office de St Eloy dans les hsuages de Villeneuve cy quite pour l'office de St Eloy pour 1785

Chevau 4 — Du 22 feuvrier j'ay chargé huit feillette daudevi chez la veuve Blonde a Lagny pour condhuir à Troyes pour le prix de 40 L et franc de droits cy comptant les 40 L

Payé — Du 2 marz nous avons livré une corde de bois a St-Florentin chez Mr Roussas pour le prix de 40 L

Payé — Du 10 marz nous avons condhuy le fils de Mr Potras de Senlay jusqu'à la route de Turny avec 2 chevau pour 4 L. cy 4 L

Payé — Du 21 marz nous avons condhui un voiturié jusqu'au Cheminot avec deux de nos chevaux pour 5 L et noury les chevaux et l'homme cy 5 L

Payé — Du 30 marz j'ay chargé une demy corde de bois pour condhuire à Saint-Florantin chez Mr Bertran pour le prix de vingt un livre cy 21 L

Chevau 3 — Même jour 30 marz de St-Florantin je sui aité chargé huit feillette de vin à Malligny pour condhuire à Troyes chez Mr Jacquier pour 40 L

8 sol mon oncle Charles

Du 6 may j'ay condhuy une demy corde de bois à St-Florantin chez Mr Bertran pour le prix de 21 L. cy 21 L

Du 13 may j'ay condhuy un quart edmy de bois de corde pour Mr Le Clerc d'Ervy chargé dans la "Vente Bastin" à 12 L. la corde, fait un quart edmy la somme de 4 L 10

Du 16 juin j'ay condhuy une demy corde de bois a St-Florantin chez Mr Boussat pour le prix de 21 L

Du premier aoust nous avons chargé deux milliez edmy de marien dans les husages de Marayes appartenant a Monsieur Rigollez marchand de bois demeurant à Senval pour conduire à Milly proche Chablis chez le nommé Jacquilliat dont décharge nous a été donné dudit Jacquilliat pour le prix dudit marien. Mr Rigollez passant par chez nous pour aller a Brinon vendre des cercle nous a dit leur vendre cent quarante livre le milliez, pris dans la vente, ainsy clos leur a été vendu le même prix de 140 L.

Le charoi a été payé comptant a raison de 32 L le milliez

Pour avoir reçu en notre compte un demy quart de marien

Remis les billets de decharge à Mr Rigollez le 1 septembre

Un charoi pour les marchands de Brinon a Troyes et un autre et les condhuire a Troyes et ramené à Brinon.
pour lesdit charois cent trente livre cy 130 L

Les mesures dites "de solidité" variaient considérablement d'un lieu à un autre. Rien que pour le département de l'Aube, on peut recenser 25 cordes de bois différentes ! Ainsi, Pierre Lorne pouvait charoyer, suivant les cas :

1 corde de bois d'Auxon de 4 pieds 4 pouces de long, 16 pieds de couche et 2 pieds 6 pouces de haut, représentant un volume de 5,48 stères ;

1 corde de bois d'Ervy de 4 pieds de long, 8 pieds de couche et 5 pieds de haut, équivalant également à 5,48 stères ;

ou bien, dans la Forêt d'Othe voisine :

1 corde de bois de St Mards de 4 pieds de long, 16 pieds de couche et 3 pieds de haut donnant 6,57 stères.

A Villeneuve-au-Chemin, la 1/2 corde de bois se nommait **une voie** et valait approximativement 2 stères.

La bourrée, fagot de branches, avait 4 pieds 3 pouces de tour et se vendait à la pièce.

Nous ignorons ce que sont ces *"perches à boucher"*.

La botte de paisseaux pouvait avoir deux valeurs : elle était de 25 *"paisseaux ordinaires"* de 6 pieds de long ou de 50 paisseaux de 4 pieds.

On groupait sous le terme générique de **menugrain,** les orges de printemps, escourgeons, avoines et toutes les "petites graines" telles que vesces, chenevis, navette, etc... Il n'est donc pas possible de connaître à quelle culture précise cette terre était destinée.

**Chanve** est la prononciation locale de chanvre.

La culture du chanvre (**chanve**) est restée importante en Champagne jusqu'au XIX[e] siècle. C'était la plante textile par excellence. Lorsque cette culture fut abandonnée, les chenevières devinrent fréquemment des jardins potagers car la terre y était propice. D'autre part les terres à chanvre étaient proches du village car cette plante demandait beaucoup de fumure et des soins particuliers. Dans le langage courant *"aller à la chen'vière"* signifie encore "se rendre au jardin".

Plus un charoi de Troyes à St-Florantin pour les marchands chargé a 3040 livre pour le prix de quarente sol fait 68 L
Plus un de chez nous a Auxerre avec un cheval pour condhuire une chaise de poste un louis cy 24 L
Un charoi de Troyes a Brinon chargé a 12400 p. 48 L
et 4 personne de Brinon à Troyes pour le prix 16 L
Plus pour quatre jour de travaille a deux de nos chevaux pour charois de la vendange a Joigny, mon père a raporté deux louis franc cy 48 L
Plus la condhuite de un cheval pour aller a Senval pour le prix de quatre livre cy 4 L
Plus un charois de vin de 12 feillette pour condhuire aux Plessis-Belle-Ville par mon frère a 23 L le muid fait 138 L
Plus pour deux fois des condhuite de chevaux pour 10 L
Plus pour une condhuite de un cheval au Cheminot ce 16 désambre pour 3 L
Du 27 desambre pour la condhuite de deux chevaux a St-Florantin pour 12 L cy 12 L

lesdit charois qui ont été payé comptan montes a 677 L 10 s

Etat des marchandises que nous avons reçu dans la "Vente des Volleneuse" appartenant a Mr Vigneron de Vosnon pour l'année 1785

Savoir

Du 17 marz nous avons reçu 100 Bourée et douze perche a boucher cy 100 b
Du 18 nous avons reçu 50 bourrée cy 50 b
Du 19 avril nous avons recu vingt botte de paisseaux et un demy quarteron de bourrée cy 20 bottés pais. 19 b
Du 22 novembre nous avons fait un charoi de vin a Lasson au Sieur Vigneron avec trois chevaux pour le prix du charoi cinq livre cy 5 L

Etat de l'ouvrage que nous avons fait a Etienne Thierry pour l'annee 1785

Savoir

Louis Lagouguez
Du 6 avril nous luy avons sombré trois quartié "Derrière-le-Fossé" et dix huit corde en "Croquat"

Menugrain
Savoir trente corde à la "Luiserne" et un quartier "aux Gallet" et un quartier edmy sur le "Haut-des-Fosse" le tout façonné d'un labour jusqu'a ce jour 13 avril 1785
cy 92 cordes
Du 13 avril façonné audit trois quartiers de terre au "Champicotin" façonné de un labour
cy 75 cordes
Du 23 avril façonné audit trois quartier edmy aux "Grosses-Hayes" façonné de un labour
cy 88 cordes
Du 23 avril façonné audit soixante et huit corde façonné de un labour "Derrière-la-Potance" et "La Poutole"
cy 68 cordes
Du 30 avril façonné audit huit corde d'un labour proche la terre de notre maison
cy 8 cordes
Le total des terre cy dessus labourrée pour ensemenser du menugrain monte a 331 cordes
les 331 cordes a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de 14 L 18 s 6 d

Pour les chenevière de laditte année semer
le 4 juin vingt deux corde façonnée de trois labours proche la maison de Mr le baron a un sols la corde pour les trois labours fait la somme de trois livre six sols cy 3 L 6 s
plus sept corde proche le persoire d'un labour pour 7 s
Plus douze corde edmy a "La-Porte-d'en-Haut" façonnée de trois labours a 1 s la corde pour les 3 labours fait 1 L 17 s 6 d
Plus environ vingt corde a "La Luiserne" façonnée de deux laboure nom compris le laboure au menugrain. Les vingt corde a 1 s la corde pour les deux labours fait 2 L
Le total desditte chenevière monte à la somme de 7 L 10 s 6 d

Jusqu'à l'adoption du système métrique, les mesures dites "de l'ancien régime" variaient considérablement en fonction des lieux. Nous considérons aujourd'hui que cela était une aberration. Toutefois, si l'on y réfléchit plus avant, on se rend compte que ce système dépendait — à son origine — d'une certaine logique "écologique".

Ainsi le *"journal"* était la surface de terre cultivée par un homme en une journée de même que la *"fauchée"* était l'étendue de pré fauchée par un homme en un jour. Or, selon la qualité des terres, lourdes ou légères et, selon leur richesse naturelle, les rendements étaient extrêmement différents.

Il est donc évident qu'un homme travaillait, en un temps donné, plus de terres légères que de terres lourdes. De même les récoltes sur une terre riche duraient plus longtemps que sur un sol pauvre. Suivant cette logique, les mesures agraires étaient inversement proportionnelles aux rendements, un *"journal"* de terres pauvres étant plus vaste qu'un *"journal"* de terres riches.

Ce système — foncièrement logique — fut par la suite brouillé par les attributions seigneuriales et l'imbrication des juridictions et des bailliages. Ainsi, dans certains villages, les mesures du seigneur étaient-elles différentes de celles des habitants et il est, aujourd'hui, extrêmement ardu de déterminer de façon certaine les valeurs de ces diverses mesures.

Précisons que les achats s'effectuaient selon la mesure du pays où avait lieu la transaction. Le négociant devait connaître précisément ses "tables de conversions" s'il ne voulait pas se laisser flouer !!!...

Pour *trois quart de meirin,* il faut comprendre trois quarts d'un millier de merrains.

Charois

Du 16 juin un charoi dans les "Volleneuse" appartenant à Mr Vigneron, de braise, pour charoi 4 L
Plus du 18 juillet un autre charoi de braise pour 4 L
Du 6 aoust un charoi de moisson des "Grandes-Valtrée" pour une livre cinq sols cy 1 L 5 s
Plus du 24 8bre trois charois du fien au "Grousellié" et quatre dans les trois quartiers "Derrière-les-Fossés", deux a "La-Porte-d'en-Bas" et une voiture de chanve le même jour, pour lesdit charois d'une journée edmy pour neuf livre cy 9 L

au bled et saigle

Un quartier edmy semée en saigle "Aux Arpents" faconnée de trois labours ce 14 7bre cy 37 cordes

bled

Plus trois quartier "Derriere-les-Fossés" fac. de quatre labours 75 corde
Plus même jour dix huit corde de trois labours en "Crocat" cy 18 corde
Plus même jour un quartier de trois labours même endroit 25 corde
Plus un demy arpent au "Grousillier" faconné de trois labours cy 50 corde
Plus un demy arpent "En Arpent" en deux pièce faconné de trois labours cy 50 corde
Le total des pièces cy dessus monte a 255 cordes
Plus un charoi de bois aux husage ce 13 désambre de cinq chevaux pour quatre livre 4 L
ledite ouvrage monte a 74 L

Etat des charois que nous avons fait a Mr Truchy des Croutes en 1785

Savoir

Du 18 avril j'ay chargé trois quart de meirin dans la cour de Joseph Guillemot de Pigy pour condhuire a Lagny chez Jean Prote. Rendu le 19 avril avec Charles Lorne et Louis Lorne de Vosnon qui ont condhuy aussy chaqueun 3 quart, fait le tout neuf quart cy 9 quart

Pour ledit charoi nous a tenu compte de 13 L 10 s

Du 18 may j'ay chargé trois quart de marien dans la cour de Joseph Guillemot de Pigy pour condhuire chez le nommé Jean Baptiste de la Coste demeuran à Varenne proche Lagny don décharge nous a été donnée. Pour Charles Lorne et nous chaqueun trois quart fait six quart cy 6 quart

pour ledit charoi nous a tenu compte de 13 L 10 s

Du 21 may j'ay chargé trois quart et la motié d'un demy quart de marien dans la cour de Joseph Guillemot de Pigy pour condhuire a Milly proche Chably chez le nommé Edme Jacquilliat, dont décharge nous a été donnée. Pour Charles Lorne et nous de six quart edmy à 24 L le milliez, six quart edmy fait la somme de trente neuf livre, la motié de 39 L est 19 L 10 s que Mr Truchy nous tiendra compte ainsy qu'a Charles Lorne même somme de 19 L 10 s

Pour ledit charoi nous a tenu compte de 19 L 10 s

Du 24 may j'ay chargé dans la coure de Joseph Guillemot de Pigy trois quart de marien pour condhuire a Milly proche Chably chez le nommé André Jacquillat dont décharge nous a été donnée de six quart, trois Charles Lorne et trois nous, rendu le 25 may. Pour ledit 21 L

pour ledit charoi nous a tenu compte de 18 L

Du 31 may j'ay chargé cent trente huit botte de cercle a feillette pour condhuire a Joigny chez le nommé Laurand Meuniers dont décharge nous a été donnée 8 juin jour de la livrée et lesdit cercle chargés dans la petite réserve 21 L

Payé onze sol pour les droist d'antrée par la "porte de Percille"

Du 13 juin j'ay chargé cent cinquante botte de cercle a feillette dans la petite réserve pour condhuire a Joigny chez le nommé Laurand Meunier donc décharge nous a été donnée le 15 juin jour de la livrée

Nous tiendron compte de 100 bourée pour François Berlot et pour la veuve Pierre Damey

Les cercles étaient vendus à la botte selon leur taille. Les cercles à muids de 9 pieds et de 9 pieds 6 pouces ainsi que les cercles de cuviers et feuillettes étaient de 3 pour 2 à la botte, les cercles à riston et à cuve de 12 pieds et 18 pieds par 6 à la botte.

A cette époque ce sont des cercles en bois (noisetier, saule) refendus et liés par des épissures d'osier également refendu.

Pour *la roche*, lire Laroche.

Les *pièce danfonsure* sont des enfonçures, pièces de bois destinées à la réalisation des fonds de tonneaux.

La demi-queue de Bourgogne contenait 30 veltes ou 192 pintes de Troyes. Elle était plus fréquemment appelée muid jauge gros bar en Champagne et valait 223,68 litres.

Pour ledit payé onze sol pour les droist d'antrée par la "porte de Percil"
Pour François 4 L
la veuve 3 L
pour ledit charoi nous a tenu compte de 36 L

Du 11 juillet nous avons chargé neuf quart de marien dans la "Vente de Lalef"

Savoir

Six quart par nous et trois quart par Charles Larché du "Moulin Blanc" pour condhuire a Joigny, donc ledit marien a été livré par compte en depot chez Laurant Meunier dont ledit nous a donné un billet de décharge datté du 13 juillet jour de la livrée
Opservation, comme nous avons livré ledit marien en dépot ont nous a poin donné a diner et nous avons depencé chaqueun pour nous 36 s et nous avons payé les droit d'antrée de onze sol par chaque voiture
fait 1 L 15 s
que Mr Truchy nous tiendra compte
pour ledit 24 L

M'a remi les 18 sol pour Larché
Je remis ledit dix huitsol ce 1 janvier 1786

Du 26 juillet nous avons chargé deux millier de marien dans la "Vente Lalef" pour condhuire à Milly chez Jacque Popart donc décharge nous a été donnée le 28 juillet jour de la livrée a Charles Lorne et a nous chaque un millier
condhuy avec 5 chevaux
pour ledit 21 L
Du 8 aoust nous avons chargé deux voiture de cercle pour la foire de Joigny, une nous et une Charles Lorne, ledit cercle pris dans la "Vente Lalef", j'ay chargé 140 botte et Charles Lorne 144 botte
Mr La Forest a payé la dépense de la roche de chaqueun traize sol cy 13 s
Pour ledit 21 L
Ouvrage monte a 200 L

Monsieur Truchy marchand de bois demeurant au-Croutes, de compte fait avec luy, nous somme demeurés quite tant de part que d'autre jusqu'a ce jour 26 desembre 1785 cy quite
Plus doit pour un charoi de deux milliez de barre chargé aux husage de Maraye le 28 desembre et rendu chez Mr Moraux a Joigny le 30 dont pour le prix desdite barre a été convenus a 15 L par milliez avec Mr Laforest ainsy fait pour les deux milliez la solde 30 L
Monsieur Rigollez, nous avons reçu dudit sieur un demy quar de bois marien dans les husages de Marayes ce 1 aoust 1785
Plus nous avons reçu un quart edmy dans la coure de mon oncle Charles Lorne jusqu'a ce jour 1 9bre ainsy cela fait en total un demy milliez a 140 L le milliez prix convenu avec ledit sieur Rigollez pour notre demy milliez fait soixante et dix livre que nous tiendron compte audit sieur Rigollez cy 70 L
Plus reçu ving quatre piece dansfonsure a demy queux chez ledit Rigollez en présence de Madame Rigollez au prix que lon convin
Du milliez de chez mon oncle Charles mon oncle Modier de Vosnon en a reçu un quart edmy et Jean Simon un quart et nous un quart edmy expliqué cy devant fait le milliez

Transporté au livre de 1786 page 13

Etat des terre que nous avons labouré aux manouvrier pour ensemenser du menugrin en 1785

Savoir

Avril
Du 14 Theodore Lorne façonné audit un demy arpent au "Champicotin" d'un labour cy 50 cordes
Du 23 Plus un quartier a "La Poutolle" de un labour 25 cordes
les trois quartiers d'un labour a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de 3 L 80

Pierre Pascal Modier
Du 14 Antoinne Guyard façonné audit trente corde de deux labours cy 30 c
Plus trente sept corde façonné de deux labours 37 c
Plus vingt corde façonné de un labour cy 20 c
le total pour la somme audit Guyard monte a 8 L 8 s
Du 28 Plus un quartier edmy a "La Poutolle" d'un labour cy 37-10

Villeneuve-au-Chemin dépendait de l'intendance et du parlement de Paris, de l'élection de Joigny, de la coutume et du bailliage de Chaumont, du gouvernement d'Ile-de-France et du grenier à sel de St Florentin. De plus, il tenait du diocèse de Sens, du doyenné de St Florentin et de la maîtrise des Eaux et Forêts de Troyes... Bref, il avait généralement en usage les mesures... d'Ervy-le-Châtel !

1 corde = 42,21 m²
1 quartier = 25 cordes = 1055,25 m² = 10,55 ares
1/2 quartier = 13 cordes = 506,52 m² = 5 ares
1 quartier 1/2 = 37 cordes = 1561,77 m² = 15,62 ares
1 arpent = 4 quartiers = 100 cordes de 20 pieds = 4221 m² = 42,21 ares
1 moitié cinquartier = 63 cordes = 2659,23 m² = 26,59 ares.

On notera — de plus — que la moitié de 25 cordes est, selon le cas, de 12 ou de 13 cordes...

**Requassage,** recassage (voir au chapitre labours).

Le *"Buisson-à-la-Dame"* est un lieu-dit d'origine légendaire qu'en d'autres lieux on nomme bois des fées.

Les *"Ormas"* sont les lieux plantés d'ormes.

Le lieu-dit *"La Nordauvié"* se nomme aujourd'hui *"la Renoviée"*.

les 30 cordes de deux labour a 4 L 10 s l'arpent fait 2 L 18 s
les 37 cordes de deux labour a 4 L 10 s l'arpent fait 3 L 5 s
les 20 cordes de un labour a 4 L 10 s l'arpent fait 10 s
les 37 cordes 10 pied d'eun laboure 4 L 10 s l'arpent fait 1 L 15 s
Du 15 Jean Pitel façonné audit un quartier au "Champicotin" de un labour cy 25 c
Plus dix huit corde d'un laboure au "Grousilliez" cy 18 c
Du 29 Plus un demy arpent proche le "Grand-Chemin-Derriere-la-Potance" d'un labour cy 50 c
pour 93 corde a 4 L 10 s larpent fait la somme de 4 L

Avril
Du 15 François Chatée façonné audit une motié cinq quartier d'un laboure au "Grousillier" cy 63 c
Du 30 Plus trois quartier en plusieur contrée d'un laboure cy 75 c

138 c

138 corde a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de sept livre dix huit sols cy 7 L 18 s
Du 16 La veuve Pierre Damez façonné a ladite une motié de cinq quartié au "Champicotin" de deux laboure cy 63 c
Du 27 Plus trent corde de deu laboure au "Champicotin" 30 c

93 c

93 corde a 4 L 10 s l'arpent pour semer fait la somme de quatre livre deux sol cy 4 L 2 s
pour requassage a 3 L 1 s pour fait 7 L 3 sol

Avril
Du 16 George Damez fils, Pierre façonné audit quinze corde d'un laboure au "Champicotin" cy 15 c
Du 27 Plus un quartier edmy au "Champicotin" d'un labour cy 37 c 10
Les 32 cordes 10 pieds d'eun laboure a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de 2 L 7 s
Du 21 La veuve Jean Damez façonné à laditte trente corde de deux labour cy 30 c
plus un quartier de un laboure cy 25 c
le tout en "Champicotin"
Les 30 cordes de deux laboure a 4 L 10 s l'arpent fait 2 L 18 s
les 25 cordes de un laboure a 4 L 10 s l'arpent fait 1L 3 s

total 4 L 1 s

Avril
Du 21 Nicolas Verrier de Vosnon façonné audit un demy arpent de deux labour sur le "Haut-des-Vignes" des Rue cy 50 c
pour le requassage des 50 cordes a 3 L 10 s l'arpent fait pour le demy apent 35 sol cy 1 L 15 s
et pour ensemenser a 4 L 10 s pour l'arpent fait le demy arpent quarente cinq sols cy 2 L 5 s

total 4 L 00 s

Du 22 La veuve Edme George j'ay façonné a ladite veuve un demy arpent faonné de un laboure au "Champicotin" cy 50 c
Du 27 Plus une motié cinquartier au "Champicotin" de un laboure cy 63 c
les 113 corde a 4 L 10 sols l'arpent de un laboure fait la somme de 5 L 1 s

Avril
Du 23 Pierre Mignon l'ainé façonné audit un demy arpent au "Champicotin" et au "Grousilliez" de un laboure cy 50 c
Du 29 Plus trente corde proche "La-Terre-au-Vin" façonné d'un laboure cy 30 c
plus une motié cinquartier d'un labour au "Buisson-a-la-Dame" cy 63 c
Plus un quartier au "Ormas" d'un laboure cy 25 c

total 168 c

pour les 168 cordes a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de 7 L 10 s
Du 23 Edme Mignon façonné audit un demy arpent de un laboure sur le "Haut-des-Vignes-des-Rue" et au "Grousilliez" cy 50 c
Du 27 Plus un demy quartier sur le "Haut-des-Fosse" et trente corde cinq pied au "Grousillier" le tout d'un labour total des deux pièce monte a 42 c 15
Plus un demy quartier sur le "Haut-des-Fosses" 12 c 10 p
Du 29 Plus trente corde a la "Nordauvié" d'un labour cy 30 c

Pierre Lorne père étant laboureur et aubergiste occupait une situation sociale élevée au sein de sa commune.

Un laboureur, au XVIII[e], disposait d'un ou plusieurs chevaux, de matériels aratoires : charrue, herse, rouleau, tombereaux, voitures diverses, etc... ce qui impliquait qu'il ait une ferme avec grange, écurie, etc. Certes, il payait des impôts mais sa situation était de loin supérieure à celle des manouvriers qui n'avaient pour tous biens que leurs mains et leur masure.

De plus Pierre Lorne était aubergiste, situation commerciale enviable et qui lui permettait de tout connaître sur la vie de la communauté.

Nous n'insisterons pas sur le fait que lui et son fils savaient lire, écrire et compter car, à la fin du XVIII[e] — les cahiers de doléances le démontrent — ceci était fréquent chez les paysans champenois. Il n'y avait guère que les manouvriers et... les femmes qui ne signaient que d'une croix !

Toutes ces "qualités" nour permettent de comprendre pourquoi il fut choisi comme premier maire de Villeneuve-au-Chemin.

Plus un quartier aux "Ormas" façonné d'un laboure cy 25 c
160 c 5 pied
pour 160 corde a 4 L 10 s l'arpent fait 7 L 5 sol

Avril
Du 23 La veuve Claude Viault façonné a laditte une motié cinquartier a "la Poutolle" d'eun labour cy 63 corde
63 c a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de deux livre saize sols cy 2 L 16 s
Du 26 Edme Hugot façonné audit dix corde d'une pièce et d'un demy quartier de l'autre d'un laboure le tout à "La Poutolle" cy 22 c 10 p
Du 30 Plus cinquante six corde cinq pied façonné d'un laboure proche la maison de Jean Rabuat cy 56 c 5 p
78 c 15 p
78 corde a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de trois livre dix sols cy 3 L 10 s

Avril
Du 26 La veuve Jean Maillard façonné a laditte veuve un arpent proche la "Croix Rouge" façonné de un labour cy 100 c
fait pour l'arpent façonné d'un laboure la somme de quatre livre dix sol cy 4 L 10 s
Du 27 Edme Damez façonné audit Damez un quartier au "Champicotin" d'un laboure 25 c
Du 21 Plus un quartier edmy a "La Poutolle" façonné d'un labour cy 37 c 10 p
Pour les 62 corde 10 pied a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de 2 L 16 s

Avril
Du 28 Michel Lagouguez façonné audit trente quatre corde a "La Poutolle" d'un laboure cy 34 c
Du 29 Plus un quartier au "Vigne-de-la-Croix" façonné d'un labour cy 25 c
plus un quartier au "Ormas" façonné d'un laboure cy 25 c
84 c
pour les 84 corde a 4 L 10 s l'arpent fait la somme de 4 L

Avril
Du 30 Edme Prost façonné audit environ quinze corde d'un labour cy 15 c
les quinze corde pour 8 sol
Jean Eloy Simon façonné audit Simon en plusieurs contree la quantité de 250 corde façonnée le tout d'un laboure a raison de 5 L l'arpent fait la somme de 12 L 10 s

9 L
7 L 4 s
16 L 4 s

20 L 18 s
16 L 4 s
4 L 14 s

Avril
Du 30 Jean Rabuat façonné audit Rabuat dix corde d'un laboure cy 10 c
les 10 corde la somme de huit sols cy 8 sol

11 L
3 L 16 s
7 L 4 s

1 L 8 s
1 L 12 s
16 s
3 L 16 s

Suitte des charois pour les manouvriers en 1785
Savoir

Pierre Mignon le Jeune, je luy ay fait un charoi chez Mr le Curé de Neuville de trente trois mache de chanvre ce jourd'huy 9 8bre 1785
3 chevau Pour charoi neuf livre cy 9 L

Charoi de vandange

Du 12 8bre j'ay fait un charoi pour Mr Varlet d'Ervy et deux du 13 et un a Vosnon
Du 16 mon oncle Charles en a fait la même quantité avec moy
Du 25 8bre charoit deux voiture de fien pour François Chatée dans la "Piece à Lelus". Pour les deux 2 L
Du 16 8bre Edme Mignon a fait un charoi avec un cheval de limon a Coursan pour charoyer une feilliette de vandange

**Fien** est le nom dialectal du fumier, de l'ancien français *fiem, fien,* dérivé du latin *finum.* Le français moderne en a gardé le dérivé *fiente.*

Le lieu-dit *"Les Roises"* indique l'endroit où se trouvaient les mares utilisées pour mettre le chanvre à rouir.

Le charbon de bois se vendait en forêt à la benne ou banneau d'une capacité de 108 pieds cubes soit 3,70 m³. C'était le résultat de la combustion d'environ 8 cordes de bois de charbonnette.

Le **van** est un sous-multiple du banneau de charbon de bois.

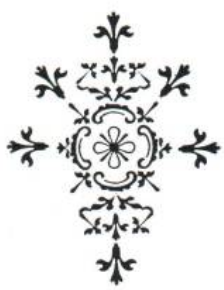

Du 12 9bre un charoi de fien pour François Chatée au "Arpent" pour une livre cy 1 L
Du 12 9bre un charoi des "Roise" de Villeneuve pour Pierre Mignon le Jeune de 3 chevaux pour une livre cy 1 L
Du 13 Novembre j'ay fait un charoi de meuble pour le meunier de Villeneuve dit Gillot d'Ervy avec quatre chevaux. Pour ledit charoi cinq livre cy 5 L
J'ay remené ledit meuble le 21 Xbre

Etat des Chenevière que nous avons labouré en 1785

Savoir

Du 4 juin quinze corde a Michel Lagouguez a un sol la corde pour un labour fait 15 s
Edme Lagouguez cinq corde d'un labour pour 5 s
La veuve Pierre Damez, dix corde façonnée de trois labour a 1 s la corde
Les trois labour fait 1 L 10 s
A Jean Pitel dix huit corde d'un labour a "La Porte-d'en-Haut" a 1 s la corde fait 18 s
A Jean Eloy Simon un demy quartier d'un labour a 1 s la corde fait 12 s 6 d
La veuve Claude Viault, un quartier de 3 labour a 1 s la corde, fait pour les 3 labour la somme de 3 L 15 s

fait total 7 L 15 s 6 d

Etat des depense de Laroche en 1785 au port de Mme Labert Saffroy

Savoir

| | |
|---|---|
| Du 11 juin 12 s 6 d depense cy | 12 s 6 d |
| Du 14 juin 27 s de depense cy | 1 L 7 s |
| Du 18 juin 13 sol de depense cy | 13 s |
| Du 23 juin 25 sol de depense cy | 1 L 5 s |
| Du 16 juillet 18 sol depense cy | 18 s |
| Du 19 juillet 21 sol depense cy | 1 L 1 s |
| Du 13 7bre 17 sol 6 d depense cy | 17 s 6 d |
| Du 21 7bre 16 s depense cy | 16 s |
| Du 22 7bre 22 sol depense cy | 1 L 2 s |
| Du 4 8bre 24 sols depense cy | 1 L 4 s |
| | 9 L 16 sol |

Etat du charbon que nous avons charoié dans la "vente des Volleneuse" appartenant a Mr Vigneron marchand de bois demt a Vosnon pour condhuire au port de La Roche en 1785

Savoir

Du 8 juin chargé un banaux et rendu a La Roche le 11 chez Mme Labet Saffroy

11 vend pour ledit banaux

Du 13 juin chargé un banaux et rendu a La Roche le 14 chez Mme Labet Saffroy

15 vend edmy

Du 17 juin chargé un banaux et rendu a la Roche le 18 chez Mme Labet Saffroy
Du 22 juin chargé un banaux et rendu a la Roche le 23 chez Mme Labet Saffroy

Pour les deux banaux 1 muis 12 vend

Du 15 juillet chargé un banaux et rendu a La Roche le 16 chez Mme Labet Saffroy
Du 18 juillet chargé un banaux et rendu a La Roche le 19 chez Mme Labet Saffroy
Du 12 septembre chargé un banaux et rendu a La Roche le 13 chez Mme Labet Saffroy

Du 17 7bre chargé un banaux et rendu a La Roche le 21 chez Mme Labet Saffroy
Du 20 7bre chargé un banaux et rendu a La Roche chez Mme Labet Saffroy
Du 3 8bre nous avons été charché un banaux de charbon dans la coure de Mr Vigneron et rendu a La Roche le 4 chez Mme labet Saffroy
Environ 120 L

*La moisson*, sans autre qualificatif, s'entend comme étant la récolte du blé et du seigle. Pour toutes les autres récoltes on parle de *moissons au menugrain*.

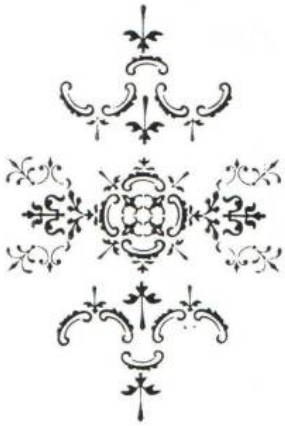

Les manouvriers ne disposant pas de chevaux devaient recourir aux laboureurs pour façonner leurs lopins de terres et rentrer leurs moissons.

L'appellation *blé-froment* n'est pas un pléonasme au XVIII[e] siècle car, à son origine, *bled*, du gaulois *blato*, francique *blad*, désignait une céréale indifférenciée destinée à la fabrication d'une farine alors que froment, latin populaire *frumentum*, indiquait qu'il s'agissait de la meilleure qualité de "notre" blé.

Le *"Chanat"* est le lieu planté en chênes.

Etat des bois que nous avons amené des portion que nous avons avec Mr Vigneron au husage de Villeneuve-au-Chemin

Savoir

| | |
|---|---|
| Du 12 desembre un demy quart de bois et trente bourée cy | 30 bour. |
| Du 14 un quart et trente une bourée cy | 31 bour. |
| Du 3 janvier 1786 une demy corde et cent bourée cy | 100 bour. |
| Du 4 janvier quatre vingt cinq bourée | 85 bour. |
| Du 5 janvier soixante et quinze | 75 bour. |
| | 321 bour. |

Du 20 janvier 1 quart et 25 bourée

Etat des charoi de moisson pour les manouvriers en 1785

Savoir

| | |
|---|---|
| Du 29 juillet, un charoi pour François Arluison sur le "Haut-des-Ormas" et en "Bergeraux" pour | 1 L 10 s |
| Du 26 juillet un charoi pour François Chatée du "Buisson-a-la-Dame" pour le prix de | 1 L 10 s |
| plus un "Derrière-Terfoux" pour | 1 L 10 s |
| Du 4 aoust un autre de la "Piece-a-Lelut" pour | 1 L 5 s |
| plus du 5 un autre de laditte "Piece-a-Lelut" pour | 1 L 5s |
| Du 30 deux charoi pour Pierre Mignon l'ainée en "Bergeraux" a la reserve de 32 gerbes a Edme Mignon | 2 L |
| Plus un au "Chiollée" pour le prix de | 1 L 10 s |
| Du 5 aoust un pour la veuve Edme George Le Jay des "Haubus" pour le prix de | 1 L |
| Plus un autre du même jour pour | 1 L |
| Du 6 aoust un du "Champicotin" pour | 15 s |
| Du 6 aoust un pour Theodore du "Champicotin" pour | 1 L |
| Du 9 aoust deux pour la veuve Pierre Damez à "La Poutol" | 1 L |
| Du 9 aoust un pour Theodore Lorne au "Valtrée" pour | 1 L |
| Du 9 aoust deux pour Pierre Mignon l'ainée a "La-Porte-d'en-Bas" pour trente sols cy | 1 L 10 s |
| Du 9 un charoi pour la veuve Edme George Le Jay au "Buisson-a-la-Dame" et "Grande Valtrée" pour | 1 L 10 s |
| | 19 L 5 s |

Suitte des charois de moisson en menugrain pour les manouvriers en 1785

Savoir

| | |
|---|---|
| Un pour la veuve Pierre Damez pour | 1 L |
| Plus un autre jusqua ce jour 30 aoust pour | 1 L |
| Un pour la veuve Edme George Le Jay pour | 1 L |
| Jusqua ce jour 30 aoust | |
| Pierre Mignon l'Ainée un charoi au "Buisson-a-la-Dame" a la reserve de 16 gerbes a Edme Mignon pour le charoi vingt sols ce 16 7bre 1785 cy | 1 L |
| | 5 L |

Etat des terre que nous avons labouré aux manouvriers pour ensemencer du bled fromant et saigle en 1785

Savoir

| | |
|---|---|
| François Chatee façonné audit un demy arpent de terre au "Arpent" façonné de deux labour cy | 50 c |
| Plus un quartier façonné de trois labour sur le "Haut-des-Ormas" | 25 c |
| Plus un demy arpent façonné de trois labour au "Arpent" ce 14 9bre cy | 50 c |
| Le total monte a 13 L | |
| Jean Pitel, façonné audit un demi arpent de terre au "Chanat", un quartier de deux labour et l'autre de trois | |
| Plus un demy arpent de terre façonné trois labour au "Arpent" | 11 L 16 s |
| plus façonné audit saize corde de terre a cheneviere a "La-Porte-d'en-Haut" d'un labour pour 16 sols cy | 13 L |
| | 24 L 1 6 s |

La veuve Pierre Damez, façonné a laditte veuve un quartier de terre au "Arpent" façonné de trois labour semé en saigle cy 25 c

Plus trente corde de terre façonné de trois labour sur le "Haut-des-Ormas" ce 8bre cy 30 c

Les façons de un, deux ou trois labours correspondent à des profondeurs de labours. A cette époque, les moissons étaient faites à la faucille à blé, la *seye* ou *soye*. Le blé dont les pailles étaient très longues (on ne connaissait pas encore les "raccourcisseurs") étaient coupées, grosso-modo, à la hauteur des genoux du moissonneur, ce qui laissait des chomes, des *éteules*, très longs.

Par ailleurs, les charrues étaient en bois, à l'exception du fer de soc et de l'essieu d'avant-train et, même tirées par plusieurs chevaux, elles ne pouvaient pas fouir le sol sur de grandes profondeurs.

On pratiquait fréquemment, après la moisson, un labour *"en planches"*, c'est-à-dire sans sillon, qui déchaumait à environ 5 à 6 cm de la surface. A l'entrée de l'hiver on *"recassait"* par un labour d'une profondeur moyenne de 15 à 18 cm.

Lorsque Lorne parle de trois labours, il s'agit de *"l'ados en trois labours"* dit aussi *"en trois tours"*, soit 6 roies aller et retour qui donnait deux sillons profonds entourant une longue butte de terre remuée.

Plus trois quartier façonné de trois labour sur le "Haut-des-Ormas" cy 75 c
plus une motié de cinquartier façonné de trois labour au "Val" 64 c

9 L
11 L 7 s
3
3
7
33 L 7 s

Jean Eloy Simon façonné audit un demy arpent de terre en "Tertas" façonné de trois labour, plus un demy quartier au "Vigne-de-la-Croix" façonné de un labour, Plus sept corde de un labour, plus vingt corde de deux labour, plus trois quartier edmy en deux androis façonné de trois labour, un demy quartier au "Grand'Fontaine" de trois labour

La veuve Edme George Le Jay, façonné a laditte un quartier edmy de terre "Derriere-les-Fossés" façonné de quatre labour cy 4 L 37 c

24 L 1 s
6
30 L 1 s

Edme Mignon fils de Pierre façonné audit un quartier dans les "Petitte-Valtrée" façonné de trois labour, plus cinquartier "Derriere-les-Fossés" faconné de trois labour, plus quarente corde en "Haut-de-la-Rue" façonné de trois labour cy 40 c
plus un demy quartier "Derriere-les-Fossés" de 3 labour
Le total desditte piece monte a 202 corde pour 24 L 1 s

Payé

Louis Besançon de Coursan façonné audit cinquartier de terre proche "La Voyes-au-Vache" dudit Coursan façonné de trois labour fait la somme de quinze livre cy 15 L
Doit 27 sols au feste de Noël 1785 cy 1 L 7 s

transporté au livre de 1786

15 L
3
1 L 10 s
3
22 L 10 s

Pierre Mignon l'ainé façonné audit cinquartier "Derriere-les-Fossés" façonné de trois labour ce 27 8bre cty 125 c
Plus un demi quartier de terre façonné audit au "Valtrée" façonné de deux labour cy 15 c
Plus aux "Crées" un quartier façonné de trois labour cy 25 c

La veuve Claude Viaux façonné a laditte un quartier edmy "Derriere-les-Fossés" de quatre labour cy 37 c
Un quartier a "La-Porte-d'en-Bas" façonné de trois labour cy 25 c

Les 37 corde a 4 L part arpent chaque labour fait 6 L
Les 25 corde de 3 labour fait la somme de 3 L

total 9 L

Edme Damez façonné audit quarente corde de terre au "Arpent" façonné de trois labour ce 6 novembre 1785 a quatre livre l'arpent chaque labour, les 40 corde fait quatre livre quatorze pour les 3 labour cy 4 L 14 s
Michel Lagouguez façonné audit un quartier de terre au "Champicotin" façonné de trois labour ce 10 novembre cy 25 c
a 4 L l'arpent part chaque labour les 25 c fait trois livre pour les trois labour cy 3 L 0 s
Plus façonné audit Lagouguez environ six corde de terre a "La-Porte-d'en-Haut" et fourny la semance, le tout pour vingt sols cy 1 L

4 L

Fourrée de La Vallée de Neuvy, nous luy avons fait un charoi de mariens chargé a Chamois le 21 novembre et rendu chez luy le 22 avec 4 chevau. Laditte voiture d'anviron trois quart et les charge
Pour ledit charoi la somme de huit livre cy 8 L

transporté au livre de 1786

Pierre Pascal Modier de Vosnon, on luy a fait un charoi de petit sercle chargé au Clusiaux le 7 desembre et rendu a Joigny le 10 chez Mme Moreaux. J'ay payé par tout ma depense et quatorze sols d'antree
Pour ledit charoi trente livre cy 30 L
Du 24 Xbre un autre charoi de sercle et rendu a Joigny chez Mme Moreaux le 30 desembre de la quantité de 120 botte

48 L
8 L
56 L

Etat des charoi de bois pour les manouvriers dans les husages en 1785

Savoir

Edme Jay dit Baillot, un charoi ce 15 novembre, 3 chevau 3 L
Jean Davion un ce 16 novembre, 4chevau pour 4 L

Selon le dénombrement Saugrain, Villeneuve-au-Chemin comptait 58 feux en 1709, 45 feux en 1713 et 47 feux en 1720. On estime qu'un feu représente, en moyenne, 4 personnes car, si la natalité est importante, la mortalité infantile, les accidents et les maladies diverses "régulent" la démographie.

En 1725, sur les 48 feux dénombrés — soit environ 190 âmes — on trouve 113 gabellants (individus qui paient l'impôt de la gabelle).

Sur la période qui correspond aux livrets de Lorne, on note 55 feux en 1774, 85 feux en 1787 et 78 feux en 1789.

A partir de la Révolution, le recensement suit nos méthodes actuelles. On sait donc qu'en 1790 on dénombre 326 habitants et en l'An II (1793), 368. Il n'y aura pas de recensement en 1795, An IV de la République.

La **plotte de foix** est une pelote de corde fine dite "mèche de fouet".

Le marchand *bourillier* est le bourrelier ou colleron.

Pour ce *foi*, il faut comprendre **fouat** ou, en français, fouet. Il pourrait s'agir ici d'un fouet du commerce — peut-être du type dit "perpignan" — car les fouets locaux se nommaient des **vorges**.

Pour *Troie*, lire Troyes.

Il y avait une recette des impôts à Courcenay et l'on peut constater que la dîme n'est que de 600 gerbes pour 6200 alors que, logiquement, le dixième devrait donner 620...

Nous pensons que la *feillette gouge* est, en fait, la feuillette jauge dite de Paris qui valait 144 pintes soit 134,12 litres.

Nous ignorons ce qu'il faut entendre par *pois apied*, à moins que ce ne soient des haricots à rames ?

Sauf si la mesure était spécifique aux pois, le boisseau d'Ervy contenait 25,09 litres.

Pierre Mignon l'ainée un ce 18 9bre, 4 chevau pour 4 L
Antoinne Delestre un du 19 9bre, 2 chevau pour 2 L 10 s
Louis Mignon un du 24 novembre, 3 chevau pour 3 L
Antoinne Delestre un du 12 desembre, 4 chevau pour 4 L
Jean Davion un du 15 desembre, 5 chevau pour 4 L
Plus un du même jour, 5 chevau pour la somme de 4 L
La veuve Pierre Damez un du 24 Xbre, 3 chevau pour 3 L 10 s
Antoinne Delestre un du dernier desembre, 4 chevau pour 4 L
Du 3 janvier un pour 3 L
39 L

Porté à l'arèté de son compte

Etat des ouvrages que je fait en 1784 pour les personne que on a pas compte avec eux

Savoir

4 chevau

Du 29 novembre j'ay chargé une voiture de noyer dans la coure du père Vié pour condhuire chez son fils Luc au Voidevoir paroisse de Chaillié pour ledit charoi sept livre cy 7 L

Transporté au livre de 1786

Edme Olivier Lagouguez un charoi au husage ce 7 desembre de trois chevau pour ledit charoi 3 L
plus 6 corde de chenevière en 1785 pour 5 s
Jean Baptiste Damez façonné un quartier au "Chiollée" de deux labour pour quarante sols ce 29 8bre cy 2 L
Mr le Curé je luy ay fait un charoi de la "Vente Ruinee" ce 26 juin avec deux chevau pour 3 L
Plus un charoi de chanve ce 29 8bre de 1 L
Du 1 octobre nous avons fait quatre charoi de gason sur le "Haut-du-Chanat" en 1785 pour 7 L
Plus un charoi de chanve au "Roise" en 1785 pour 1 L 10 s
Pierre Mignon le jeune doit pour une demy voiture de foin que on luy a été chargé audelas du Mesnil-St-George ce 10 juillet 1784 pour trente sols cy 1 L 10 s
J'ay reçu de la veuve Ferande de Brinon une plotte de foix et deux longe. Pour les deux longe prix convenu a 8 sols

Ce 10 aoust 1785, Payé Ambroize

Etat de ce que nous avons reçu de marchandisse en plusieure foy chez Gerard dit Labit, marchand bourillier a Brinon-l'Archeveque

Savoir

Reçu une paire d'eprenan ce 10 desembre
Une tètetière pour un petit cheval prix convenu avec luy a quarante sols cy 2 L
Plus un foi prix convenu avec luy a douze sol cy 12 s
Plus un manche de foi, a ce qu'il diroit sans raporté a luy jusqu'a ce jour 26 7bre 1785
Plus j'ay condhuy la femme dudit depuis chez nous jusqu'a Troie pour le prix de trois livre cy 3 L
Et 416 L de marchandise a cinquante sols du cent-pesant fait la somme de 10 L 8 s

Le total monte a ce qui nous doit 13 L 8 s

Du compte fait avec luy, il cestrouve que nous luy devion 3 L 10 s ce 30 Xbre 1785
Payé ce 17 janvier 1786

Suputation faite du present monte a 1980 L que nous avons gannié en 1785
Nous avons recolté en l'année 1785 six mil deux cent gerbe de fromant et saigle, compris les six cent gerbe de bled de dime de larecette de Courcenay cy 6200 g
Laditte recolte dans environ vingt quatre arpant de terre
Plus en vin nous avons fait environ cent trente feillette gouge dans 3 arpant edmy de vigne comprix la motié des dimes des "Vignes des Crée" dont il y en a 50 arpant dans laditte contrée.
Nous avons recolté dans le demy quartier "Derrier-les-Fossé" en 1785, cinq boisseau de pois apied

Fait ce jourd'huy 25 octobre En 1785 part Pierre Georges Lorne de Villeneuve-au-Chemin

Moissonneur à Villeneuve-au-Chemin fin XIX*
Plaque de verre - Coll. privée

# *Pierre-George LORNE Laboureur 1795*

Ce second livret a été écrit par Pierre George Lorne pour son propre compte — et non plus pour celui de son père — alors qu'il était fermier à la ferme de Vosnon en 1795. Il y a dix ans d'écart entre les deux livres de compte et, entre temps, la Révolution est passée...

**A evu,** forme dialectal de *il a eu*.

Nous allons pouvoir constater que les travaux effectués par Lorne ne sont plus basés sur des échanges monétaires mais, en grande partie sur le troc...

Pour *huille de noy*, lire huile de noix et pour *boisseaux de pome*, boisseau de pommes. Le *fromage pacé* est un fromage passé ou fromage fait. Quant au *fromage mou*, il s'agit d'un fromage frais ou fromage blanc. Enfin le *beuf* est du bœuf et la *fréchure* est la forme dialectale de fressure.

Ces *cercles à care* sont vraisemblablement des cercles à quart, abréviation du quartaut de 72 pintes, jauge de Paris, contenant 67,06 litres.

Ces sauvageons sont certainement de jeunes pommiers sauvages appelés à être greffés.

Pour mémoire la voie est une demi-corde.

Cette *paire de sossure* est une paire de chaussures.

Ce **supesioux** posé par le charron sur une charrue nous pose, à nous, un problème. Malgré nos recherches et bien que — connaissant "l'orthographe" de Lorne, nous ayions essayé toutes les graphies possibles, il ne nous a pas été donné de déterminer la signification de ce terme.

Du 4 frimaire ou 24 novembre 1794, ma belle-mere Larché a décéddé et a été enterrée a Auxon le 6 frimaire ou 26 novambre par Jean Tardy faisant fonction d'officier public. Prié Dieu pour le repos de son ame.

Mon oncle Maréchal a evu 30 bottes de pail jusqu'a ce 3 janvier 1795
Louis Deligne, je luy ay livré cinq botte de pail d'avoine ce 3 mars 1796 pour 1 L que je luy devoit reste deune culotte
payé l'huille
Je doit 2 boisseau d'huile de noy a Costel

Livré a Gauthier 66 bottes pail a 20 L et 9 boisseau orge et un de pome, a reçu 100 botte foin ce 24 nov.
Du 1 feuvrier 1796, je reçu 9 botte de foin dudit, acompte sur un charoi pail que je luy ay fait avec 6 chevau et me doit en reste un fromage pacé pour un boisseau de pomes au 10 mars
4 boisseau pome je reçu 4 fromage mou ce 27 mars

Etat des bourrée que je chargé appar au citoyen Farine pour mon compte

Savoir

Du 1 mars 1795 je chargé 70 botte et une botte de cercle a care
Du 22 may je chargé audy bois deux cent bourrée pour mon compte cy 200 b
Du 20 juillet 50 bourrée cy 50 b
Du 10 aoust 120 bourrée cy 120 b
Je tiendré compte dedy bourrée a mon père
Nicolas Finot je reçu dely 2 L edmy de beuf
Reçu 3 L de beuf. Reçu 2 L de beuf. Reçu une langue de beuf de 10 s
Reçu 1 L edmy de beuf. Reçu une demy frechure de 20 s
A reçu acompte 30 s
Edme Marechal reçu de luy trois livre de beure pour 18 s prix convenu en juin 1795. Payé 36 sol
En janvier 1796 Lacroix Renardié má livré vingt trois sauvageon au prix que l'on conviandra ensemble, plus 7 autre
Payé
Je chargé au "Bois-Lalœuf" cinq voie de bois charbon en feuvrier 1795

Courtois, cordonnié de Marayes, il m'a livré par son fils une paire de soullié a cloux le 8 7bre 1795 pour le prix de deux cent livre, prix convenu. Sur quoi il a reçu un billet de deux cent cinquante livre, ainsy il me doit cinquante livre.
Reçu une petite paire de soullié prix convenu a 25 livre plus une autre paire de sossure de 25 L ce 26 avril ainsi quite avec ledy

Le cousin Mosdier, charon, il m'a emmanché une pioche et fourny le manche. Plus il m'a livré une charu neuf le 21 mars 1795
Plus m'a livré une charu neuf en avril
M'a mis un supesioux a une charu le 11 may

Alors qu'en 1785, Pierre George notait des transports de *fien*, dix ans plus tard, il utilise le mot français *fumier*. Est-ce pour lui une façon de montrer son éducation ?

C'est le charron et non le maréchal-forgeron qui remet une oreille au soc de charrue car, jusqu'au XIX$^{e}$, cette pièce était en bois.

*La erche*, herse, était fabriquée par le charron car, jusqu'au XIX$^{e}$ le cadre et les dents de cet instrument aratoire étaient en bois.

**Eparé** un camion consiste à le remettre en état, à le réparer et, éventuellement à le repeindre. Ce que l'on appelle un **camion** en charronnerie est l'équivalent de la voiture "gerbière".

Le train de charrue est également construit par le charron car le bâti et les roues sont en bois. Seuls les "ustensiles" sont en fer.

Les marchés de particulier à particulier étaient souvent engagés longuement à l'avance. Nous en avons pour preuve cet échange où Lorne s'engage, le 23 juin, à fournir une partie de sa vendange en contre-partie d'un tombereau.

Comme nous l'avons vu précédemment, Lorne fait preuve de son éducation en utilisant le terme français *tombereau* car l'appellation locale est **barot**.

Le charron a remis *deux chantres* à une roue. Ce sont deux jantes. En effet une roue de charrette est constituée d'un moyeu, *la boîte*, de rais et de jantes au nombre de 7 pour les roues de 1,70 m. Il a également resserré deux boîtes, c'est-à-dire, deux moyeux.

On peut penser qu'une vache *mamée* est une vache qui a déjà des mammelles.

Des **pesats** de pois sont des cosses et des fanes de haricots et de pois.

Le père Bertolmy, le charron, fabrique aussi des bouchons, couvercles en bois. Quant à la *broite*, il s'agit vraisemblablement d'une brouette.

Ce charroi de glands de chêne était destiné à la nourriture des porcs.

*Lassié* en question est de l'acier.

Du 23 may je fait un charoi bourrée au "Volleneuse" de trois chevau
Du 3 juin je fait un charoi audy au "Bois-Laloeuf" avec 3 chevau pour
Du 12 7bre mené audy une voiture de fumié au "Clusiaux" avec 4 chevau
Du 13 semé un quartier de 3 labour
Du 22 8bre m'a mis une horeille a une charu

Renvoyé au nouveau livre

Mamer Lespanal a luy façonné une motié cinquartier terre de trois labour en bled de 1795, pour ce que l'on conviendra ensemble

Reçu six livre par son bau-frere

Acompte sydessus reçu 30 sols par ledy Lespanal pour façon d'abit fait a Moris a Trancy
Pierre Robin dit Guilliat me tiendra compte de huit corde de terre que je luy ay façonné en menugrain de 1795 et la semence qu'il peut avoir entré dedans en orge
Du 10 nov. je reçu dudy quatre pièce d'anfonsure a feillette, quitte des articles cy dessus convenu ensemble le 14 nov. 1795

Me doit de Leglan en reste des paillotte a luy livrée

Alexandre Bertollmy, il m'a fait une erche pour 10 L prix convenu et m'a emmanché une cogniee ce 21 mars 1795

Il me doit en reste environ 30 a 35 s

Il m'a emmanché une masse, il m'a fait environ les deux tiers d'une journée a éparé un camion et a reçu un boisseau de fromant ledy jour 28 avril 1795
Du 2 may je fait deux charoi audy Alexandre ou à son père au husage de Vosnon avec 3 chevau
Du 23 juin je fait marchez avec ledy de un train de charu garnit de tout cest ustancile moyennant deux boisseaux de bled fromant que ledy a reçu le 26
Dudy jour 23 je fait marchéz avec ledy de vandanger ma portion de vandange des 15 corde de vigne de "Lapoutol" au moyen que ledy est obligé de me faire et fornir un tomberaux garni de cest ustancile et deux journée de son metier. Je doit fournir tout les fermant a la reserve de tout les cloux qu'il faut
Je faconne la chenvière audy de 3 labour
Du 4 juillet m'a fait les deux tiers d'une journée
Du 5 la meme chosse fait au total une journée et le tiers d'une
Du 8 juin il m'a mis deux chantre a une roue et recerré deux boite
Du 9 je fait faire un charoi au "Bois-Laloeuf" avec 3 chevau
Du 10 octobre je achete dudy une vache sous poil noir, mamée, agée de 4 ans, la somme de trois mil six cent livres, 50 botte de pail en bled et un quarteron de pesats de pois et un quarteron de foin tel qu'il est bottelé audit jour

Le père Bertolmy, je reçu de luy 4 bouchon a couvrir des terrine, de 4 espèce au prix que l'on conviendra ensemble en avril 1795
Je reçu dudy une broite le 18 aoust dont je me suis obligé de luy faire un charoi au gland

Suite Dufils

Du Fournié donné 250 L d'art acompte
Donné audy 1000 L acompte le 11 octobre
Donné audy pour solde compte 2350 L
Du 19 Xbre livré audy le quarteron pois, livré le quarteron foin et 25 botte de pail

Reçu le tomberaux
Transcry au nouvaux livre

Claude Costel, maréchal, pour ouvrage qu'il ma fait en 1795

Savoir

Du 17 mars m'a ferré 3 pied neufs, plus m'a mis une pointe a mon fer dont je fourny lassié pour
plus m'a travaillé une plaque de charu, plus m'a livré une fourche de fer de 3 L prix convenu
Plus ma livré une baiche que je luy ay payé
Plus ma ferré un siaux dont je fourny les fer

Sous réserve de confirmation ce **berbouix** pourrait être ce que l'on nomme la **curote,** outil destiné à lever la boue collée au soc de la charrue. En Champagne, la boue est dite **beurbe** (gaulois *borvo,* irlandais *berdaim*).

Les charrues étaient en bois mais, il fallait cependant que les parties du soc que l'on nomme modèle, frayon et pointe, soient en métal. Cette *pointe,* à l'avant du soc, recevait tous les coups, cognait sur les silex et devait donc être fréquemment renouvelée. La *plaque* de charrue était la partie métallique située dans le prolongement de la pointe et près de l'oreille de bois.

La *baiche* est une bêche de jardin.

Le maréchal Costel a ferré un **siau**. Les **siaux** ou **seilles** étaient en bois mais l'anse métallique était tenue latéralement par deux fers recourbés pris dans les cercles de serrage.

Le tonnelier fabriquait les **silles, sillières** ou **siaux** destinés à puiser l'eau, d'où le nom de **pierre de sillère** donné aux éviers. Ceux-ci étaient tronconiques comme le seau métallique — ou plastique — que nous connaissons. Il fabriquait également les **sapines**, seaux ventrus destinés à soutirer le vin.

Un *pid* de jardin est un pic.

En bon paysan amoureux de ses chevaux, lorsque Lorne parle *de ses deux pieds* ferrés par le maréchal, il faut comprendre qu'il s'agit des pieds de ses chevaux. Lorsque Costel remet de nouveaux fers, il met des *neufs*. Par contre, lorsqu'il se contente de remettre un fer "décloué" il met un *rassis*.

Le maréchal a remis trois bandes de roues, c'est-à-dire qu'il a rembattu les roues en remettant des bandages en fer neufs. Une de ces roues avait sans doute un moyeu d'éclaté car il a remis *deux liens fourrés en broche.* Il a donc "recerclé" ce moyeu avec deux frettes puis il a mis deux borches dans les trous préalablement percés et, en frappant sur ces broches, il les a refourrés c'est-à-dire qu'il en a retourné les pointes vers l'intérieur du moyeu pour les bloquer.

Les *thuille* sont des tuiles plates.

Tenant compte de l'écriture de Lorne, il paraît difficile de savoir s'il a curé la *marne* ou la *marre*... Nous pensons que c'est plus vraisemblablement la mare.

*Le petit poue* est un **petit pou,** un petit coq, du vieux français *pol, poul, pouil* (latin *pullus,* petit animal). Mot qui a donné le français *poulet* et l'expression *"fier comme un pou".*

Le *sitre* est du cidre.

Les 4 sacs de *paillottes* d'orges sont des sacs de balles (enveloppe du grain).

**Enter**, c'est greffer.

La *fame* est une femme.

Plus m'a livré un berbouix de charu, m'a livré un pid payé
Ma ferré une sapine, ma rebatu un pid de jardin, m'a ferré deux pied, un neuf et un rassy, m'a rebatu un fer, m'a ferré un pied neuf plus deux rassy, m'a mis une pointe a mon fer, plus du 21 may un rassy.
Du 7 juin, deux fer neuf
Du 14 juin deux autre neuf au poulin, plus un rassis
M'a remis une pointe a mon fer ce 27 juin 1795
Claude Costel m'a fairé un rassy du 3 juin
Du 10 m'a posé 3 bande de roue et mis deux lien qu'il a fourrez en broche
Du 12, deux rassy
Du 13 un charoi de braise de 3 chevau au "Volleneuse". Dudy jour m'a racommodé mon fer de charu
Du 20 juillet un rassy plus six rassy, un neuf et une rebature jusqua ce 1 7bre
Du 11 7bre une matinee de fumié avec 4 chevau et une porte
Du 12 7bre une voiture au "Clusiaux"
Du 20 7bre trois rassy plus deux neuf
Un rassy plus trois rassy un neuf jusque ce 10 octobre
Fait un charoi de thuille

Renvoyé au nouvau livre
Lacroix Renardié doit 20 s reste de bled, en outre je luy doit 16 s

Jogot vigneron a luy faconné un arpent de menugrain en 1795
Du 3 juin fait un charoi de bourree audy de la "Vente Laloeuf" avec trois chevau
Du 10 juin je reçu dudy un demy boissau de son au prix que l'on conviendra ensemble
Du 12 et 13 juin a fait une journée a curé la marre
Du 20 juillet reçu un demy boissaux son
Du 4 aoust reçu de la farine, un demy boissaux son et un petit poue
Du 12 7bre façonné audy du saigle
Du 22 un charoi feuilliée à "La Réserve" avec 2 chevau
Du 28 un autre charoi
Du 28 8bre façonné un demy arpant de bled
Du 4 9bre a fait une journée a batre le sarasin
Du ... façonné en bled un demy arpant de 3 labour
Du 15 donné audy trois boissaux d'orge acompte sur cinq edmy que je luy doit.

Reçu les 2 edmy ce 21 novembre
Me doit 173 L payé

Charles Dié, livré a la fame 2 pinte et potot d'huile de noy et navette et reçu 3 L de beure et 2 fromage
Edme Lorne mon oncle, je luy ay livré un quart de sitre le 19 aoust 1795 au prix que nous conviendron ensemble
Du 14 et 15 mars je evu ches chevau pour labouré donc je luy ay noury et fait condhuire par Jogot
Du 29 je livré une feilliette de sitre et une grosse audy Edme Lorne donc il me rendra la feilliette. Je reçu un boissau de vosse
Du 12 juin je livré par Briside une pinte de navevette a Collombe
Edme Lespanol vaché a reçu deux boissaux d'orge ce 15 nov. 1795.

Paillot que je vendu en 1796

Memette vigneron a evu 4 saque ou environ palliotte d'orge
A reçu de l'uille de navette ce 13 mars
Je reçu un boissaux de son ce 23 may
Je reçu un demy boissau son ce 14 feuvrier
Le gendre de Guyard 2 grand saque
La même quantité que audessus
Du 24 avril livrée deux grand saque
La Croix vaché, je livré a sa famme un demy carteron de pail tant orge que avaine ce 5 avril pour 2 L 10 s
Le gendre du père Fouré de Pigy marchand, 10 botes paissiaux pour pailliote a luy vendu et livré le 8 mars
Je reçu 4 botte
Lacroix Renardié a reçu 6 botte de pail d'avoine et orge. Le fils m'a fait une demy journée a enté ce 26 mars 1796
Du 1 avril une journée edmy en deux qui forme les 2 thiers d'une
Du 3 une demy journée en deux fait une et reçu 2 botte de pail dudy jour
Livré à la fame et la fille 3 botte ce 8 avril, livré 3 botte le 20

Le boisseau de grain d'Ervy = 25,09 litres.

La pinte d'Ervy est de 1,165 litre.

Le potot est le 1/4 de la pinte soit 0,291 litre.

Les poids utilisés dans l'Aube et dans une grande partie de la Champagne étaient les poids de marc

Le millier de 1000 livres = 489,15 kg
Le quintal de 100 livres = 48,91 kg
La livre de 16 onces = 489,15 grammes
L'once de 8 gros = 30,57 g
Le gros de 72 grains = 3,82 g
Le grain = 0,053 g

La louée des domestiques se faisait à la St Martin (11 novembre) et à la St Jean (24 juin). Le temps du louage était donc établi pour environ 7 mois 1/2 en hiver et pour environ 4 mois 1/2 en été, période de grands travaux. Il va de soi que si, entre-temps, un domestique partait, le fermier pouvait en reprendre un autre à tout moment. Il en va ainsi pour Victoire Costel qui est prise le 16 mars pour finir le temps jusqu'à la St Jean.

*La Fayte* est l'ancien nom du hêtre.

L'écorce de chêne destinée à la fabrication du tan se vend au muid de 120 bottes de 3 pieds 6 pouces de long sur 3 pieds 2 pouces de tour.

Une **bainoire, bainoure, baignoire,** est un grand cuveau oblong en tonnellerie dans lequel on verse le raisin lors de la vendange.

**Retroquer,** c'est échanger une chose contre une autre.

Les douze mille livres sont différenciées des vingt quatre livres d'argent car il s'agit de livres-assignats et la livre d'argent s'échangeait contre 10 livres "papier".

Le côté du charretier est le côté gauche du cheval car on ne conduit jamais un cheval par sa droite. En conséquence de cette obligation cavalière, nos automobiles ont la conduite à gauche...

Victoir Costel a été louée le 16 mars 1795 jusqua la St Jean. Elle gagne 40 L prix convenu avec son pere.
A sorty le 2 avril en suivant effait qui luy est du, suivant son gage environ la somme de Six livre dix sol cy 6 L 10 s
Je convenu de donné un boissaux d'orge pour led. gage
Donné ledy boissau le 28 avril

Du 24 juin 1795 je loué la fille du citoyen Jean Viaux jusquau 11 novembre prochain au moyen de luy donné huit boissau d'orge
A manqué une journée le 26
A reçu 4 boissaux chez mon pere. Livré a la fille dudy Viaux 4 boissau ce 28 mars
Mon pere je luy doit en reste pour son cheval 300 L

Du 1 7bre il ont mis chez nous vingt six dindons parceque il en a evu 4 de mort
Reçu les 25 L Il me doive 25 L reste du foin d'Avrolle

Du 19 7bre envoyé une dinde par la Viaud
Du 20 7bre je reçu 200 L dudy
Une dinde étranglé par le chien
Ont reçu 2 bonne saqué de poire Alessest
Ont reçu 2 dinde le 26 7bre pour Madame Corare
Ont reçu une saqué de pome pour rachevé leur feilliette
Ont reçu la dinde blanche par mon père
Mon pere m'a donné 1000 L ce 10 octobre

Je livré deux feillette de sitre et des grosse ce 13 8bre
Du 3 novembre donné a Edmée une dinde
Du 6 donné a ladite deux dinde
A reçu une feillette de vin et une grosse
Je reçu 4000 L

P.P. Mosdier mon oncle

Je acheté un cheval de luy le 3 avril 1795 sous poil noir, bien marqué en tete et poullin, la somme de deux mille neuf cent livre cy 2900 L
Je donné acompte su ledit cheval 800 livre le 20 avril 1795 cy 800 L
Du 6 may je donné un de mes chevau au domestique de mon oncle pour aller a Ervy pour la somme de 20 L
il l'a evu toute la journée
Du 18 mai je fait un charoi de trois millier de cercle a Joigny.
Chargé dans la cour ledit charoi 130 L
Dud. jour a reçu deux cent livres a Joigny pour moy acompte sur ledit cheval cy 200 L

Du 20 may je acheté dudit Mosdier des Loges (?) de cerclaie au "Volleneuse" pour la somme de quarante livres prix convenu ou 45 cela a la bonne volonté dudit Mosdier
De mon oncle Mosdier du 21 may je charge au "Volleneuse" 20 botte de paissiaux.
Du 23 je charge au "Volleneuse" une demy corde de bois de charme et fayt.
Du 27 je charge pour mon compte trois quart dud. bois charme et fayite au prix de 50 ou 55 L
Du deux juillet je donné acompte sur le cheval a mon oncle Mosdier six cent livres cy 600 L

Je fait livré au port du citoyen Saffroy a La Roche, un muid d'ecorce ce 29 aoust 95
Du 7 7bre livré aud. port 104 botte
Du 8bre je mené la bainoire a Monsantin et allé le soir la cherché
Dud. jour donné un cheval pour aller jusqu'a St Florantin
Du 11 mon oncle ma donné deux mil cinq cent livres
En octobre je évu sept pièce d'anfonsure a muid et des petite
Du 1 novembre donné aud. Mosdier acompte sur les article sydessus trois mil livres
Du 10 novembre je retroqué un cheval avec mon oncle Mosdier au moyen que je luy ay donné en retroque douze mil livres et vingt quatre livre en argent ou, si je ne peut donné que douze livres, je donneré pour les douze autre douze cents livres. Tel est fait notre marché en présence du cousin Courtin et autre a Villeneuve chez mon père. Ledit cheval que je dudit marché est poulin bien marqué en tete poile noir, ned de renard le pied de derrière blanc du coté du chartier et du poil au flanc et au fece rouge
Du 16 nov.bre je donné acompte sur led. cheval a mon oncle Mosdier étant chez nous a soupé, deux mil cinq cent livres en assignat et quinze livre en argent

Il était coutumier de faire un cadeau de bienvenue aux domestiques, toutefois ce cadeau n'était acquis que si ceux-ci faisaient leur temps d'engagement.

Offrir des épingles peut sembler dérisoire de nos jours mais, jusqu'au XIX[e], l'épingle était un luxe vestimentaire, plus particulièrement pour les femmes. De là nous vient l'expression *"être tiré à quatre épingles"*.

La fille Vinot a reçu en cadeau de bienvenue *un corps*, corselet souvent baleiné et *un mouchoir*. Le mouchoir a longtemps conservé un caractère luxueux et il était encore fréquent, jusque vers les années 1950, que l'on offre des mouchoirs pour les étrennes du jour de l'an. En tenue de cérémonie, les femmes laissaient dépasser un mouchoir brodé de la poche de leur tablier et les hommes ont conservé cette habitute en portant une "pochette" au veston.

L'*aniau* est un agneau.

Le *juste-caraco* est un haut de robe à la française. Il ressemble à une veste très ajustée à la taille et se terminant en basques plus ou moins longues sur le hanches. La bourgeoisie appelait ce vêtement du peuple un *"pet-en-l'air"*.

*L'anclos* est un enclos à usage de verger ou jardin, parfois jouxtant l'arrière de la ferme et clos d'un mur de pierres sèches, le **"murget"**. Au XVIII[e], seuls ces enclos étaient autorisés. Les prés, champs, pâturages, etc. devaient rester libres à la circulation des troupeaux. fame est une femme.

Du 13 Xbre donné a mon oncle cinq mil livres acompte

George Vinot a été loué le 5 avril 1795 jusqu'au 24 juin et ganie 120 L donc il a reçu 5 L d'épingle qui ne sont point compté sy il fait son terme
Je livré aud. Vinot deux boisseaux fromant et deux d'orge ce 23 avril
Je donné vingt livre aud. Vinot a la foire du 1 may a Neuvy cy 20 L
Du 22 may je fait un charoi de bouré aud. de "La-Vallée-de-Larme" de un cent qu'il me tiendra compte dud. charoi et des bourés fait avec 3 chevau

Marie sa fille a entré chez nous au 1er may jusqu'a la St Jean pour ce que l'on conviendra 25 ou 30 L aquoy nous somme areté avec led. Vinot
Du 23 may j'ay fait un charoi de bois de corde au "Volleneuse" avec trois chevaux
Reçu dud. un boisseaux de son pour 5 L et payé
Du 7 juin livré un demy boisseau d'orge et un de fromant
Du 23 juin, loué led. Vinot moyennant 600 L douze boisseaux de bled motié fromant et motié orge. Surquoi led. a reçu 15 L d'art qui ne seron pas compris s'il fait son terme jusqu'a la St Jean de 1796, 24 juin
La fille dud. ganie 400 L et un cors et un mouchoir quel a reçu. Led. cors et led. mouchoir et les art qui ne seron point compté
Le fils dud. ganié 350 L une paire de soulié et a reçu 10 L d'art qui ne seron point compté s'il fait son terme
Du 8 aoust, donné a la famme dud. Vinot un boisseau fromant
Du 28 7bre, donné au fils cinquante livres pour acheté un aniau

Du 30 7bre led. a fait deux charois pour luy a "La Reserve" avec 2 et 3 chevau
Du 24 octobre 95 donné aud. Vinat deux boisseaux d'orge
Du 26 je donné aud. Vinat soixante livres pour donner au père Clairin
Du 16 nov. vendu a la mere Vinate une paire de bas et un juste quarecot deux livres prix convenu et 4 journéee. Donné 100 L acompte ce 29 Nov. a elle
2 charoi le 18

Etat de ce que je doit tenir compte a mon baux pere

Savoir

Je reçu de Gibié vingt sept boisseaux d'avoine en le courant jeanvier vieux tel cy 27 b
Je reçu de Lachaume de Villeneuve vingt sept boisseaux edmy 27 edmy
Je reçu quinze boisseaux de mon oncle Mosdier cy 15
Le total ce monte a total 69 edmy
Soixante et neuf boisseauxedmy a 5 L le boisseaux au prix quel valoit fait la somme de trois cent quarante sept livres dix sols cy 347 L 10 s
Je reçu un petit cochon de lait le 3 may 1795 a tenir compte

Etat de ce que mon père Larché me tiendra compte

Savoir

Je reçu deluy 300 cent foin dont il devait m'an livré 400. Reste a m'an livré un cent
Me tiendra compte de 100 L que ma femme luy a donné en argent
Du 17 aoust je fait un charoi thuille de Valdreux a Coursan avec 4 chevaux pour

Jeannet vigneron a luy façonné trois quartier terre en menugrain 1795
A fait led. Jeannet deux journée a piauché au pied des arbrees dans l'anclos ce 23 et 24 avril
Semé sa cheneviere de trois labour, la motié de 2 et le tout de 1 labour fait en total 2 labour pour le tout
Du 30 7bre fait un charoi aud. de "La Reserve"
Du 1 8bre deux de 3 chevaux
Du 22 8bre façonné un demy arpent de deux labour sur le "Chemin du Sosei"
Du 5 novembre façonné aud. un demy arpent
Du 13 mars 7 L 10 s

Vincent Mignot, bourillé, est bourrelier ou, selon la forme plus ancienne, colleron.

**Rechatrer** un collier consiste à faire des rentraitures aux coutures qui ont cédé.

**Flo, flau** est la forme locale de fléau. C'est le bourrelier qui montait l'enchapure en cuir qui relie la batte au manche ou *"mnu"*.

**La vorge** ou verge est un fouet en cuir vert dont le manche est en noisetier. Il en existe deux tailles. *La petite vorge* utilisée par les charretiers et qui a environ 2,5 m de développement et *la vorge de charrue* du laboureur ayant environ 4 m de développement. Il existait encore un troisième fouet, le *"fouat d'berger"* dont la lanière en cuir "chromé" était double, munie de nœuds particuliers et dont le manche en épine se terminait par un crochet destiné à prendre les brebis par une patte de derrière.

Pour *celle*, il faut lire selle.

Les *hatelles*, attelles, sont les parties latérales en bois du collier de cheval.

La housse était en peau de mouton teinte en bleu. Elle se fixait à la partie supérieure du "collier-à-housse". Tenue roulée en temps normal, elle était déployée sur l'encolure du cheval par temps de pluie ou par grands froids.

Les **coquettes** sont des pommes de pin. Elles étaitent utilisées comme allume-feu.

Pour *mai*, il faut lire maie et pour *ormoire*, il s'agit de la prononciation locale de armoire. Une légende, apparemment sans fondement veut que ce nom vienne de ce que les premières armoires étaient confectionnées en orme (?).

Le cordier Jean Mignon a réalisé des cordes en chanvre et d'autres, de moindre qualité, avec les résidus du teillage, les *rognures* ou *rognesses*, pour refaire des traits de harnais.

Pour *vaux*, lire veau et pour *pane*, lire panne.

Vincent Mignot, bourillé a Neuvy

me doit tenir compte d'un cuir de cheval a luy livré par jean Blanc en feuvrier 1795
Je doit aud. une croupière et un mord et une gormette a une bride a la foir du Grand Mardy
Du 19 may m'a racommodé deux colliés d'une piece a chaque et rechatré un en septembre 95
Il m'a mis un mord a une bride
Du 14 novembre 1795 je promis de livré deux boisseaux de bled fromant aud. après la recolte pour ouvrage que ledit m'a fait led. jour
Du 19 Xbre je reçu une vantriere de limon pour ce que l'on conviendra ensemble
En jenvier reçu un flaux aporté par le domestique de mon frère pour
M'a raccomodé une testière de papillion et un manche de petite vorge et 3 couture ce 24 feuvrier 1796
M'a racommodé une testiere ce environ 15 mars
M'a envoyé un collié neuf et une celle de limon et une culliere ce 27 may
Je donné audy deux écu de six livre acompte ce 24 prerial
Ma racomodé deux testiere de père et une bride avec une croupiere qu'il m'a livré et m'a arangé deux couverture, m'a livré une housse prix convenu a 3 L 10 s
Je reçu une dossiere, m'a possé une housse
Du 6 octobre m'a envoyé un collié neuf et mis des hatelle a un autre et racomodé deux testiere de peu de chosse et un grand vorge de chareu, nom compris le manche
Du 5 Xbre livré aud. Vincent une voiture de coquette de 22 L
Du 16 Xbre je reçu un flot et donné aud. le bichet de fromant expliqué cy dessu
Du 3 jenvié de compte faite et areté cedit jout je luy doit 36 L

Le pére Bouilliancy, menuisié a St Mard

Je fait prix avec luy en jeanviée 1795 de une ormoire et un buffet et une mai moyennant le prix et somme de trois cent livre cy 300 L
Reçu lad. mait
Donné au fils 25 L pois en ferremant
Du 4 may donné acompte en recevant l'ormoire quatre boisseaux de fromant et quatre d'orge et cinquante livre en argent
Mr Basin a St Mards, je luy ay fait un charoi aluy mené des tron de la ferme de Vosnon de 4 chevaux ce 4 may 1795

Jean Mignon, cordié a Villeneuve

Je luy ay livré un quarteron pail d'avoine ce 3 mars 1796 pour 13 journée qu'il me doit faire prix convenu ensemble
A fait une journée le 8 et une le 9 et a evu 4 botte de paile led. jour emporté par luy et Mailliard, plus une journée le 10
Du 26 7bre m'a façonné neuf livres tant chanve que ronniesse
M'a façonné en juillet 1797 dix huit livres tant chanve que roniusse
En Xbre 1797 m'a façonné trois livre de ronniure pour reprandre des tray de arnai et autre
En mars m'a fait faconné dix livre tant chanve que ronniure 1798

Nicolas Finot a Villeneuve

Je luy ay livré 8 botte de pail tant orge que avoine ce 5 mars 1796 et a reçu environ une chopine d'huille de navette
Dudit jour je reçu 5 livres de vaux a tenir compte
A reçu quatre botte de pail d'orge ce 19 mars
Je reçu un petit chien, je luy ay livré 16 botte de paile tant orge que avoine ce 18 avril 1796
Du 19 je reçu une fraichure de vaux
Je reçu trois livre de vaux ce 19 may
Me redoit 1 L ce 26 may 1796 et l'uille. Je vendu aud. Finot pour 6 L de angnaux et 4 L de vaux
Je reçu une fraise de vaux, je reçu 5 L edmy vaux, je reçu cinq livre de pane pour 3 L livre prix convenu. Reçu trois livres de mouton le 14 aoust 1796.
Reçu trois livre de mouton ce 21 aoust
Reçu deux livre edmy beuf ce 27 aoust

Jean Coqueret

A luy fait un charoi au "Volleneuse" en juin 1795 et deux a Pigy, le tout avec 3 chevau.

Le picotin vaut le 1/4 du boisseau.

Du 26 juillet je reçu cinq picotin de son de saigle, le tout pour ce que l'on conviendra
Du 10 aoust je reçu un demy boisseau de son
Beny domestique de Nanette me doit six livres restant d'une veste a luy vendu le 8 7bre 1796

## Charbonnier, homme de la Viaude

La femme de Charbonnier était lavandière et lui tisserand puisqu'il a fait soixante aunes de toile dont Lorne avait dû fournir le fil de chanvre puisqu'il ne lui paie que la façon.

L'aune de tisserand, dite Petite aune, aune de Provins ou aune de Troyes, était plus petite que l'aune de Paris et ne mesurait que 0,8118 m au lieu de 1,188 m.

Sa famme a fait a lavée la lesive 6 journée jusque ce 1 juin
5 edmy — Donné aud. le 30 may 96, quarente quatre livre de fille
3 — Ma livré et fait soixante aune de toil a luy tenir compte de la
3 — façon
2 edmy — Fait aud. trois charois de "La Reserve" avec 3 chevau
7 ls — En juillet a fait la famme les 2 thiers d'une journée a fané
21 L — au pré
22 L — En juillet a fait une journee a laver la lessive
En aoust a fait une journée a laver la lessive
En 7bre a fait une journée a cullier de la chanviere
3 L
4 L 10 s — Du 17 7bre fait un charoi de bois carré a Pigy avec 3 chevau pour
7 L 10 s — 3 L
Du 26 7bre a fait une journée a laver la lessive, du lendemain une demy journée
Du 3 octobre fait un charoi pour Joffrin a "La Reserve"
Du 11 octobre a fait une journée a laver

## Mon oncle Marechal

a luy fait un charoi de chez luy en "Tertas" pour mener de la trée dans sa vigne avec trois chevau
Du 27 may je fait un charoi de bois de corde au "Volleneuse" avec 3 chevaux pour
Reçu trois livre de beure en juin 1796
Du 23 7bre je fait un charoi aud. a "La Reserve"
Du 5 novembre façonné aud. un demy arpant de 3 labour en bled au "Chana" 1795
Du 20 jeanvier 1796 je livré a mon oncle Maréchal 57 botte de paille qui ont passé pour 50 botte pour 15 livres en monai prix convenu avec luy
Fait un charoi moisson a "La-Foret-Feré"

42 aunes de toile *en étroit* ont été façonnées par le cousin George qui devait également être tisserand. La mention "en étroit" pourrait indiquer la largeur du lé. Dans la campagne champenoise, les métiers à tisser avaient de faibles largeurs. Nous l'avons constaté en examinant les draps et particulièrement les chemises anciennes. Ainsi on peut rencontrer des laizes ayant tout juste 45 cm de largeur.

Je reçu du cousin George 42 aune de toille en etroix a tenir compte de la façon ce 14 feuvrier 1796
Je luy suis redevable de 7 L 10 s
Compte fait avec George du 17 7bre
Fait un charoi de coquette avec 3 chevaux et un fait au "Volleneuse" pour 4 L
Du 7 8bre fait un charoi bois a "La Reserve" de gos arbre, charoi par Joffrin avec 4 chavaux pour 3 L 10 s
Je reçu un moulle d'ossier a cuve
Payé — Du 1 jeanvier 1797 me doit la chassure d'une vache de 8 sols

## Pierre Danguille

Je acheté dud. huit petit poullet ce 19 juin 1795 pour un pichet d'orge sur quoy il me doit faire une journée
A fait ledit trois journée jusqu'a ce 16 7bre et sa famme deux journée et du 19 une journée
Je reçu 25 botte de feuillée
Je luy ay fait 2 charoi et il m'a donné une voiture de bois, ainsy quite sy il le veux
Du 28 7bre un charoi de lad. "Reserve"
Du 28 je reçu une voiture de bois qu'il faut nous expliqué
Quite avec led. de toute les explication sy dessus. Donc il a reçu un boisseau d'orge, acompte sur trois arpant qu'il m'a moissonné en orge ce 24 octobre 1795 et je luy redoit 4 boisseau un picotin
A reçu 4 b. un picotin ce 21 nov. et quite

### Etat du bled que je donné au moissonnieu en 1796
Savoir

Opcerve tenant au St Loui du bas par Danguille

Payé 10 sille et 6 de metail a l'arivée
Patatat fils 2 de fromant et 2 orge ce 15 7bre
Livré a la mere Patatat deux boisseaux bled et deux d'orge ce 28 7bre
Livré a la fille assosiée de Patatat le 26 octobre un boisseau edmy bled fromant et un demy saigle et un boisseau d'orge

La pomme de terre fut découverte dans les Andes en 1553 et introduite en Europe par Dracke en 1586. Mais, cette plante est une solanacée vénéneuse comme toutes celles de sa famille. Les paysans ne s'y trompent pas et se refusent à consommer un produit aussi dangereux. Ce n'est donc pas par ignorance — comme nous l'ont rabâché bien des "Livres d'Histoire" — que les paysans rejettent cette plante et il faudra l'astuce de Parmentier en 1770 pour les convaincre de manger les tubercules qui sont les seules parties comestibles.

En 1795, soit 25 années plus tard, on peut constater que la "patate" est implantée en Champagne. Signalons qu'en 1789, on n'en connaissait que 13 variétés alors qu'en 1990 il en existe plus de 1600.

Jean Fouré lie les bottes d'écorce de chêne pour faire le tan.

Les *voches* sont les vesces fourragères.

Le domestique n'a passé qu'une demi-journée à faucher le sarrasin. Il ne devait donc y en avoir qu'une faible surface, une quinzaine d'ares au plus.

La *poupée* de 6 livres n'est pas un jouet mais une "botte" de chanvre teillé et prêt à être filé.

Nicolas Maillard a battu l'orge au fléau car les machines à battre ne sont apparues qu'au XIX[e] siècle.

On peut dire que Lorne habille son domestique — pourtant fréquemment malade — de pied en cape :

Il lui achète, en un an : une paire de sabots, deux paires de bas, une culotte doublée, une ceinture, un gilet de coton, une veste, un habit en drap de laine de Sillery, c'est-à-dire une sorte de redingote à la française, un bonnet de laine et un chapeau. Nous pensons que les deux *"chausses neufs"* doivent être des chaussures car la chausse, dans son acception ancienne n'existe plus en cette fin de XVIII[e].

Donné a Patatat fils deux boisseaux d'orge et un de fromant
A reçu un demy boisseau pomme de terre ce 29 octobre
Le pere a reçu un demy boisseau pomme de terre, a reçu un demy boisseau de pois ativaux
Donné a Patatat fils un boisseau fromant et un d'orge le 27 nov.
Donné a Patatat fils deux boisseaux d'orge et deux fromant ce 12 Xbre
Du 14 Xbre donné a la fille assosiée Patatat un boisseau fromant et deux orge
Cy 7 boisseaux edmy et un picotin

Jean Fouré

Je loué led. a commancé du 1er coup de foin jusqu'aux 15 7bre moyennant le prix de vingt boisseaux d'orge et il a été convenu entre luy et moy que sy il faisoit son terme jusqu'au 20 sept, je luy ferée un charoi au "Husage" qui ne sera pas compté cy 20 b
Ce jourd'huy 22 juin 1795
A commencé le 7 juillet au pré de Vosnon
A manqué le 8 pour lier l'ecorce, a manqué le 10 pour finir de lier l'ecorce
Fait un charoi de moisson aud. le 25 juillet proche "La-Voye-St-Mards" pour un de pois
Du 25 et 26 7bre deux charoi aud. de "La Reserve". Je reçu dud. 73 botte feuillée le 27 7bre 95
Du 28 7bre un charoi aud. par Vinot, m'a fait une journée a faucher des voche
Une demy journée a fauché le sarasin. M'a fait led. une journée a chargé du fumier
Ce environ 19 octobre 95 a fait led. 6 L de poupée a tenir compte
Son gendre a reçu deux boisseaux d'orge acompte sur la poupée et ledy Fouré a reçu l'orge que je luy devoit son gage et des moisson
Du 22 mars je fait compte avec ledy Fouré. Il me doit faire cinq journée de maindeuvre
Du 20 avril semer un quartier edmy terre et recasse qu'il me tiendra compte et des moissons et des labours.
Je reçu un chaine dud. pour deux charoi que je doit

Nicolas Mailliard

M'a fait dix sept journée en le courant d'octobre 1795 au prix que nous conviendron
A reçu un boisseau d'orge le 6 novembre 1795, me remettra une paire de sabots et un mouchoir
Du 1.2.3 et 5 mars a fait 4 journée a batre et moy je luy ay fait deux charoi de "La-Vente-Ruinée" le 4 mars 1796 de 3 et 4 chevaux pour 8 L 10 s
Du 6 je fait un charoi de 3 chevaux a ladite
A fait une journée a batre l'orge ce 7 et une le 8 et une le 9, du 10 et 11 deux journée, du 14.15.16.17.18 et 19 a fait 6 journée, du 21.23 et 24 mars fait 3 journée, du 12.13.14.15 octobre, 4 journée

Albert a entré le 28 Xbre 1795

A reçu un mouchoir de cou le 1 jenvier
A reçu une veste le 19 jenvier, a été malade au lit 3 jours en jenvier, a été boiteux et a resté a rien faire pendant 5 jours le 20.21.22.23.24 jenvier 1796
A reçu un bonet de laine ce 25 jenvier 1796, a été malade le 3.4 et 5 mars n'a rien fait et a été soigné
Du 20 mars a reçu une paire de bas de coton, du 30 mars a reçu une paire de sabot, du 3 avril a reçu un chapaux, du 5 a reçu un gillet de cotton
Du 20 et 21 a été malade et soigné. Du 1 may je acheté aud. une culotte de 8 L 15 sol et je luy ay donné 12 s en argent. Du 2 a été au lit malade
Du 1 juin fait la cullotte et fourny les doublure pour 3 L. Je luy ay donné une sinture
Payé a Maitre de Pigy 6 L 10 pour luy
Le jour de St Jean donné 36 sol, donné un habit de drap sillery le jour de St Jean, donné 12 sols, donné 12 sol le 8 7bre
A St Mards a la foire acheté une paire de bas de cotton 3 L et donné 3 L a reçu 2 chausse neuf
Du 20.21.22.24 et 25 octobre a fait la quitte
Je livre a mon cousin Lorne de Motte, deux boisseaux de pois dit

La distinction entre pois, pois verts, petits pois, pois hativiaux (hatifs) et haricot est difficile à réaliser car ces "pois" prêtent souvent à confusion. Ainsi, la *"soupe-en-pois"* était — en fait — une soupe aux haricots... Jusqu'à plus ample informé nous ne pouvons définir les variétés cultivées par Lorne.

Deux onces de tabac, environ 60 g, représentent un petit peu plus (10 g) qu'un paquet de tabac à pipe de 1990.

Les chaudronniers ont fourni un chaudron en fonte, la *"chaudière"*, qui servait à chauffer l'eau des lessives et à cuire les aliments pour les porcs, une poêle, un couvert (fourchette et cuillère) en fer étamé, un entonnoir, une pompe (sans doute en cuivre), un petit chaudron en bronze et un pot en fonte.

En champagne, la plupart des chaudronniers étaient des Auvergnats ou, parfois des gitans.

Le vannier Tagidot a fourni des paniers de plusieurs tailles, de grandes corbeilles à curer car le crottin était destiné à fumer le potager, des boisseaux, des corbeilles cylindriques dites *billiaux,* des pannetières, une *chasière* qui servait à ranger les fromages, une grosse corbeille ronde dite *balle*, des cages à poulets que l'on appelle fréquemment des *beuntrons*, un panier à couvercle ou panier-bouché, un van et une *balle d'enfants*, c'est-à-dire un berceau.

La **hotte-à-vin** est une vannerie tressée fine et très serrée dont l'intérieur est enduit d'une fine couche de terre argileuse afin que l'ensemble soit parfaitement étanche. Cette hotte pouvait effectivement transporter des liquides mais son rôle essentiel était de charrier le raisin très mur dans les cuves, au temps où l'on foulait aux pieds.

Les *deux plaques sosiée à mettre aux vitres* pourraient être des panneaux d'osier tressé servant de volets ou de contrevents aux fenêtres. Au lieu d'osier tressé, le vannier a pu aussi utiliser du saule car celui-ci se dit "**sauce**" en champenois.

On notera que le partage de la succession de la belle-mère s'effectue en présence du maréchal-ferrand Costel mais que, nulle part, il n'est question d'un notaire.

ativiaux au prix que nous conviendron ensemble ce 10 octobre 1795 plus un d'aricot en feuvrier 1796 par Dominique

Le citoyen Guignon demeurant a Ervy

a luy livré un quart edmy bois charme et faïte en le courant juillet 95

Je reçu en desembre deux once de tabac

Du 7 may 96 je livré aud. trente botte paisseaux a 8 L le mille fait

Payé 12 L dont je reçu 11 L, reste 1 L et du charoi 4 L 10 s

Les chaudronnié de St Florantin

Je leure doit 3 L en numéraire ce 13 mars 1796 de compte fait avec Pierre cy 3 L

Donné six livre a baptiste le 11 nov.

Je reçu une chodiere de fonte ce 29 Xbre au prix que nous conviendron

Les articles sidessuss seron payé par mon pere ce qui a été convenu

Les chodronnié de St Florantin, ce que je reçu d'eux

Savoir

Une poille, un rechaux, un couver de fer blanc, une petite entonnoire, jusque ce 30 juin 1795, payé le 17 juillet a Pierre

Du 20 7bre reçu une ponpe, du 20 nov. reçu un petit chodron d'érain et un pot fonte, reçu un peson de 45 L

Du 30 7bre je livré 4 feillette de sitre a Finot a St Florantin pour ce que nous conviendron et sans décidé

Dud. Jour 2 feillette a la Vve Gatouillat, dud. jour un quart a Mr Richard et un fort

Du 11 novembre je envoyé deux dinde au citoyen Finot par mon pere, payé des 2 dinde et reçu 24 L 3 sur les 4 feilliette sitre

Etat des reçu du citoyen Robert Tadigot, vannié a St Florantin

Je reçu en juin 1795, 4 panié, deux petits et 2 moyen, deux corbeille a cure, un demy boisseau et un quart boisseau

Je reçu deux billiaux ce 10 juillet 95

Du 10 aoust reçu trois petit panié

Du 13 reçu deux corbeille a faire pain, dud. jour une chassiere au fromage

Du 29 7bre reçu une hotte a vin

Du 17 novembre 1795 je fait livré par mon domestique Vinats une demy corde de bois charme et fayite aud. Robert et un petit saque de charbon qui ne sera pas compté

Du 29 janvier tout comptant, par que d'autre nous somme quite jusqu'a ce dit jour

A reçu une pinte d'huille de noy le 30, a tenir compte au prix que l'on conviendra ensemble

Du 23 feuvrier 96 je reçu dud. une balle, un panier, un autre panié et deux plaque sosiée a mettre aux vitre. Reçu deux cage a poulet. Je reçu en juin deux corbeille et un panier bouché

En le courant de novembre je envoyé aud. une voiture de bois, savoir

25 bouré a 3 s fait 3 L 15 s

Un quart edmy B. charme et fayite pour 16 L cy 16 L

Plus je lui ay mené trois petit piece de bois de "la reserve" et condhuy a St Florantin pour 4 L

Je reçu un vant, je livré aud. Robert un petit saque de charbon de 1 L

Du 3 jenvier 97 je reçu deux billot. En feuvrier je reçu une balle d'anfans

Du 29 may compte fait et arété avec led. Robert pour toute marchandise a moy livée et moy a luy livré que je donné a mon oncle Mosdier en son acquis et son ordre

Du 19 juin 1795 je fait marché en présence de Costel avec Gibié de tout ce qu'il pouvoit mapartenir dans les fromant et saigle de la sucetion de feu ma belle mere au moyen que led. Gibié me rendra et livrera quatre vingt dix boisseaux de bled fromant bien vanné et netoyé au momant de mes semance

Du 4 juillet je fait marché avec led. Gibié de ma part et portion de ce qu'il pouvoit mapartenire dans les prés de leur labourage au moyen que led. Gibié m'a promis me livrer un cent de bon foin loyal et marchand

Du 20 juiillet led. Gibié m'a promis 40 botte pour ma part du foin des "Noux" et de "Chaté" et dud. jour je achét dud. cinq aniaux pour deux cent cinquante livre cy 250 L

Payé led. Gibié les aniaux et luy des 40 L
Du 1 octobre je reçu neuf boisseaux par Prunot. Du 7 onze boisseaux par Prunot. Du 13 reçu par Prunot dix boisseaux. Du 24 reçu trois boisseaux amené par Blaize
Edme Gibié du Mesnil je reçu dud. quatre boisseaux de bled fromant ce 23 octobre 1795. Du 27 je reçu huit boisseaux par Prunot. Du 4 novembre reçu quatre boisseaux amené par Blaize. Du 11 novembre reçu deux boisseaux par Prunot
Du 12 feuvrier 1796 reçu par ma famme dix boisseau et deux autres boisseaux. Pour une timballe fait douze boisseaux
A reçu deux pinte d'huille de noy
Je noury son cheval a luy depuis la foire de St Mards 24 feuvrier jusqu'aux 14 mars donc je livré led. cheval a Costel led. jour
A reçu deux pinte d'huille de navette
Je reçu quatre boisseaux de bled donné a Pierrot d'Auxon. Je reçu 5 boisseaux chez mon oncle Mosdier. Je thenu compte de 3 boisseaux pour Charle 18 b

La taille était un impôt direct.

Tail au heritier Larché que je payé

Villeneuve art 42 je payé 5 L 16 s
Vosnon art 19 je payé 5 L 15 s
pour les 2 art. son la party en assignat
Je reçu de mon oncle Mosdier dix boisseaux de fromant en may 96 dont 5 a Gibié porté a l'autre part
Gibié me thiendra compte de deux boisseaux de fromant pour la moisson

**Ecoller** ou **accoler** consiste à lier les branches de vignes sur les paisseaux (aujourd'hui, sur les fils de fer) et l'on **étalle** lorsque l'on supprime les sarments inutiles, les **talles**. La taille proprement dite consiste à raccourcir les branches à fruits à 2 ou 3 yeux (bourgeons).

Jacques Marie me doit faire 3 journée pour un demy boisseau de poix aricot a luy livré ce 10 may 1797. A fait deux journée a écollé et étallé en juillet et a reçu une pinte de poix aricot. Quite led. des journée et les pois payé me doit 4 L argent a luy preté pour allé en Brie en juillet 1797. En 7bre 1797 a fait quatre journee edmy a dejavelé les avaine et batre a 20 s par jour prix convenu fait 4 L 10 s

Edme Charié dit Baron

Me doit vingt deux livre 10 s pour 150 mouchy a luy livré en jeanvier 95
Je reçu 5 L acompte
A reçu un quarteron edmy mouchy suivant sa déclaration pour 5 L 12 s 6 d
A reçu en aoust de lad. année 65 mouchy, m'a fait led. sept journée a batre depuis le 27 octobre jusqu'au 9 novembre 1795
Du 13 et 14 a fait deux journée a batre des pois ariquots
Du 18.19 et 20, trois journée a batre de l'orge
Du 20 jenvier 96 fait un charoi de "La-Vente-Ruinée" a Villeneuve pour 4 l avec 3 chevau
Du 6 octobre 1796 a fait un demy journée a batre et moy un charoi feuillée au "Husage neuf" a Villeneuve avec 3 chevau pour 3 L
Du 10 et 11 octobre deux journee a batre, du 29 octobre a fait une journée a batre avec Jeanest, a fait une journée le 30.
Baron du 28.29 Xbre a fait deux journée a batre
Du 6 jenvier 1797 a reçu led. un picotin de poix vert
Du 13 et 14 jenvier a fait led. deux journée a batre. Du 9 et 10 feuvrier a fait deux journée a batre du saigle avec Albert. Du 15 et 16 feuvrier deux journée a batre de l'avoine avec Albert
Du 27 feuvrier a fait une journée taillé a ma vigne des "Derriés".
Du 4 mars a fait une journée a taillé a la vigne de "Lanclos"
26 journee edmy - 252 mouchy - 8 L - 2 L 10 s
1 Vente Ruinée - 1 husage neuf - un picotin pois vert

Meunier, menuisiée

A entré le 1 mars et a été convenu avec luy que je luy donnerez 2 boisseau fromant pour 8 journee a fait
Savoir
Du 1 mars 1796 deux thiere d'une journée, le deux la meme chosse ainsy fait 1 edmy
Du 7.8.9.10.11 et 12 6 journee
a reçu dudit jour 12 mars six livre en numeraire
Du 16 les deux thier, du 17.18 et 19.20 fait quatre journéee moin le thier et a reçu une bouteille d'huile de navette. Je reçu 30 cloux, a reçu deux bout bois
Du 21, deux tier du 22.23.24.25.26 du 30. 31. deux thier, du 1 et 2 avril, du 6 avril de compte faite avec luy je luy doit quatre boisseaux fromant, me thiendra compte 50 s laine ;

Les *nantils* pourraient être des lentilles.

Il n'est pas évident de reconnaître et de comparer les espèces fruitières au verger de Lorne. On sait qu'il y avait des pommiers à cidre, des poiriers, des bigarreautiers, des merisiers noirs, des guigniers, mais, à quoi peuvent correspondre le *Micichigand*, le *Beurré blanc* et le *Rasilon*... ?

En "mesures 1990" on peut estimer que Lorne a vendu 979 kg de fruits, 33 hl de vin, 58 l d'huile. Il a pressé 75 hl de fruits et récolté 97 kg de chanvre, 150 l de chenevis et ses emblaves d'orge et d'avoine dont il ne donne pas les quantités.

Je dois 3 L reste et luy me doit 10 s laine, reste 50 s

Mon oncle Jay me doit douze boisseaux d'avaine que il a été convenu pour la terre qu'il doit moissonné en question avec luy et moy je luy thiendré compte de vingt livre pour la façon des terre qu'il m'avoit recassé. Il a été convenu que je pairay les nantil qu'il a evu chez mon baux pere au prix qu'il valoit dans les temps, de la quantité de quatre boisseaux que je thiendré compte a mon baux pere tel que toute les convention sy dessus ont été convenu en présence de mon oncle Mosdier et de mon frère Costel et de Mme Basin et autre qui ont été nommé pour faire led. arangement ce 13 aoust 1795

Du 23 aoust je reçu de Raou cinq boisseau saigle. Du 9 7bre je reçu de Bourgois quatre boisseaux. Du 15 je reçu trois boisseaux de saigle de Clémans Jay. Du 14 octobre je reçu de mon oncle quatre boisseaux fromant. Du 24 recu deux boisseaux par Clemans Jay et Etienne. Du 7 nov. reçu 2 boisseaux. Du 30 octobre reçu par led. Jay quatre boisseaux

Fruits que j'ay vendu en 1795
Savoir

Du 10 juin une hotté a Ervy 24 L
Du 13 une hotté a Auxon 17 L
Du 17 deux hotté edmy pour 67 L
Dudi jour je vendu un bigarotié et un petit merisié au citoyen Monnet pour 103 L, reçu 10 L d'argent
Du 21 juin je vendu audit Monnet deux bigariauté, un dans la "Grand-Rangé" et l'autre au coind proche le puis et le grand guinié de la "Grand Rangé" et un merisié noir au coins de la terre a la veuve Mosdier moyennant la somme de deux cent livre cy 200 L dont je reçu dix livre d'art acompte sur les deux cent livre, 200 L
Du 23 juin reçu cent livre cy 100 L
Du 27 deux hotté de guiné pour 40 L
Payé du tout sy dessus
Du 4 aoust 1795 je vendu pour 130 L payé
Du 10 pour 5 L a Jean Dié, payé
Du 15 a Lasson trois hotté pour 26 L. Dudit jour a Clairin et autre pour 20 L
Du 16 aoust je fais deux feillete de sitre et un quart feillette chez mon oncle Jay, plus une feillette du 1 7bre, 2 feillette du 7 7bre 1795 François Baux et François Lanier tout deux des Vallés paroisse de Leine au Bois. Je leur ay vendu 4 poirié, deux de Micichigand et deux de Beurré Blanc au prix de 300 L et recu 5 d'art a tenir compte
Dudi jour vendu audi pour 75 L de poire de Rasilon
Du 8 7bre je fait 2 feillete de sitre
Du 12 7bre une feillette payé du tout sy depense
Du 30 7bre vendu a St Florentin 6 feillette edmy sitre pour 3900 L payé
Du 1 8bre fait 4 feillette et des grosse.
Vendu a François Costel deux petit pomier pour environ 600 L plus 3 feillete des grosse ce 15 8bre
Le citoyen Guyot curé a Villeneuve je luy ay vendu un boisseau pomme de Renette Blanche au prix que nous conviendron ensemble ce 20 octobre 1795
payé dudi Guyot 5 L
Du 2 nov je fait 5 feillette de sitre. Du 7 une feillete de sitre

En ladi année 1795 je vendu environ pour deux mil livre de fruit et je fait environ 25 feillete de sitre en grosse feillette et cinq feillette en gouge de vin et fait environ cinquante painte d'huile de noy, le tout provenant de l'anclos, non comprix les fruits que j'ay serré, environ 300 boisseaux et le chanve deux cent livre, six boisseau chenevuix et les emblave en avaine et orge

# *Règles de Calculs au XVIIIe*

Nous avons jugé intéressant de présenter ces calculs anciens qui figurent dans le livret de G.P. Lorne car, à l'évidence, ils ne sont pas... évidents !

M. Robert Jay s'est amusé à refaire ce genre d'opérations et en maîtrise parfaitement les techniques de conversion ; alors, avis aux amateurs de maths... !

Du 20 feuvrier 1790 je fait le mesurage de notre jardin duquelle je trouve 13 corde pour le total. Savoir

| | |
|---|---|
| 4 corde | 4 pied Long. |
| 3 c | 2 pied Largeur |
| 12 c | |
| | 8 pied |
| | 12 pied |
| 13 c | 0 pied |

pour faire laditte règle vous ditte 3 fois 4 val 12 corde et puis 2 pied 2 fois 4 val 8 pied et, 4 pied, 4 fois 3 val 12 pied et addissionné le tout ensemble et vous trouverez 13 corde

Puis la manière très compliquee pour faire la preuve : faut prendre les 3 cordes 2 pieds dudit règle et les additionné ensemble

3 c 2 p
3 c 2 p
6 c 4 p

et vous ditte 6 fois 4 font 24 c et, 4 pied, 4 fois 4 font 16 pied et 4 fois 6 font 1 corde 4 pied. Et vous additionné et puis vous prené la motié de 26 trouvé 13 c. Ainsy elle se raporte a la regle, elle est bonne

4 c 4 p
sur 6 c 4 p
24 c
16
1 c 4 p
26 c
13 c en total

Multipliez 443 boisseaux de fromant a raison de

| | | |
|---|---|---|
| 2 L 9 demy/19 sols | | 2 L 19 s |
| | | 2 L 19 s |
| 886 | | |
| 398 | 14 sol | 5 L 18 s |
| 22 | 3 sol | |
| total | 1306 L 17 sol | |

Preuve il faut prendre les 443 boisseau par 5 L 18 s que on additionne de la regle

| | |
|---|---|
| 443 | |
| 5 L 9/18 s | |
| 2215 | |
| 398 14 s | |
| 2613 14 s | prendre la motié |
| 1306 17 s | il faut quel se raporte a la regle |

J'ay vendu 199 piece de vin blanc a raison de 18 L 9/19 sols la pièce

199
18 L 9/19 sols

1392
199
179 2 s
009 19

Total 3771 L 1 sol que lesditte 199 piece ont prodhuy

pour faire la preuve il faut prendre les 18 L 19 s de la ditte regle par deux colone
18 L 19 s et les addissionné et puis prendre le montant au bas des 199 piece
37 L 18 s

Preuve 199 piece par les 37 L 18 s ainsy

37 L 9/18 s

1393
597
179 2 sol

7542 L 2 sol

3771 L 1 sol

Il faut prendre la motié et quel ce raporte a la somme de la regle pour quel ce trouve bonne

Du 26 avril nous avons mesuré notre piece vers les noyer du "Champicotin" a l'entrée avec Baptiste Viaux duquel laditte piece avoit en longueur 35 corde et en largeur 16 pied

35 corde longueur
sur 16 pied largeur

28 corde 0 pour un quartier

fait ce jourd'huy 26 avril 1786 ledit mesurage par Pierre Lorne mon pére et Baptiste Viaux qui ont planté deux piquets un chaque bout de la rive de laditte terre.

35 corde longueur
sur 16 pied largeur

210
35

560 pied

28 corde

Je supose que j'oroit condhuy dix sept ven charbon a raison de 13 s le ven

opperration

17 ven
6 demy

13 sol

10 L 4 s
0 17 s

11 L 1 s

autre façon sur les meme chifre a

17 ven
13 sol

51
17

221 on prend la motié donc

total 11 L 1 s

Vendu 25 muid a raison de 58 L 15 s la piece

25
58 L 15 s

200
125
17 L 10 s
1 5

total 1468 L 15 s

preuve

58 L 15 s
58 L 15 s

117 L 10 s

25 muids a
117 L 9/10 s

175
25
2612 10 s

2937 L 10 s

1468 L 15 s

Je supose que un mur ay 56 toises de long sur 3 toise d'auteur

56 toises
3

total 168 toise quarée

preuve 3
3

6

56 toise
sur 6

336

168

J'ay condhuy 34 muid charbon a raison de 21 L le muid

34
21

34
68

total 714 L

preuve 21 L
21 L

42 L

34 muid
42 L

68
136

1428

714 L

17 ven a raison de 8 edmy/17 sol

17
8 edmy

17 sol

13 L 16 s
0 17 s

14 L 13 s

17 s
17 s

1 L 14 s

17 ven
1 L 14 s

17
11 18 s

28 18

14 9 s

Vendu 36 aune de toile a raison 12 s

36
12 s

76
36

436

21 L 16 s

Vendu 17 botte a raison de 15 s

17
15 s

85
17

255 sol

qui font 12 L 15 sol

M. Maurice ROUSSELOT

# Louis Simeon Rousselot
# Facteur-Receveur rural
# 1909-1935

**Louis Simeon Rousselot**
**Facteur-auxiliaire à Landreville en 1907**

*Je reviens sur votre enquête "les télécommunications en Champagne-Ardenne" réalisée avec "France-Télécom".*

*Il se trouve que mes parents ont fait toute leur carrière dans les P.T.T. et j'ai retrouvé un bon nombre de documents que je vous fais parvenir...*

*Mon père, Louis Siméon Rousselot est né à Landreville le 14 janvier 1880, d'une famille de vigneron.*

*Ma mère, Camille Brémant-Rousselot avait poursuivi ses études et, titulaire du brevet supérieur, se destinait à l'enseignement. L'ampleur du désastre provoqué par l'invasion phyloxérique dans nos vignobles allait modifier cette destinée.*

*Si l'on se réfère au livret "La Correction" édité par les P.T.T., c'est vers 1905 que ma mère réussit à convaincre mon père d'entrer dans l'administration et à préparer, ensemble, le concours de "Surnumérariat" et celui de "Dame Employée des Postes et des Télégraphes"...*

Louis Siméon Rousselot fut *"autorisé à participer, en qualité de facteur auxiliaire au service de la distribution de la correspondance dans l'arrondissement du bureau de Landreville"*, le 19 avril 1907 avec un traitement annuel de 480 F.

Le 30 avril 1909, le greffier de la Justice de paix du canton de Bar-sur-Seine certifie que le sieur Rousselot a, en exécution de la loi du 29 août 1790, prêté serment en ces termes : *"Je jure de remplir fidèlement mes fonctions, de garder et d'observer exactement la loi due au secret des lettres, et de dénoncer aux Tribunaux toutes les contraventions qui viendraient à ma connaissance"* et, le 16 mai 1909, il est nommé facteur rural au bureau de Bar-sur-Seine.

Ici, M. Maurice Rousselot nous précise : *"Lorsque mon père a été nommé facteur-rural à Bar-sur-Seine, il a habité au numéro 85 de la Grande Rue. J'y suis né le 21 août 1909, dans la chambre située au-dessus du porche.*

*Sa tournée de distribution était très étendue et "pentue". Il desservait, avec le vélo de l'époque et par tous les temps, la commune de Jully-sur-Sarce et poursuivait sur plusieurs kilomètres en direction de Rumilly-lès-Vaudes, par les écarts des fermes de Chanceron à droite et du Coq-Doré à gauche. Ces deux fermes, très éloignées de la route, n'étaient accessibles que par des chemins de terre.*

*Il ne rentrait d'ailleurs jamais pour déjeuner mais prenait, régulièrement, en fin de tournée, une collation qui lui était offerte par le fermier du Coq-Doré".*

Le 3 septembre, il est admis à l'examen pour le recrutement de facteurs-receveurs et il est "invité" à s'initier au plus tôt aux diverses tâches de sa nouvelle fonction, en particulier au service télégraphique et téléphonique.

Il est nommé facteur-receveur à Bercenay-en-Othe le 1er février 1944 et, en juillet, son traitement est porté à 1 200 F.

En septembre de la même année, son épouse est autorisée, après avoir prêté serment devant le juge de Paix d'Estissac, à participer aux travaux de son mari en qualité d'assistante.

**Livret d'étude "LA CORRECTION"**
**25 juillet 1905**

**Nomination "facteur auxiliaire"**
**Landreville 19 avril 1907**

**Nomination "facteur rural"**
**Bar-sur-Seine 23 avril 1909**

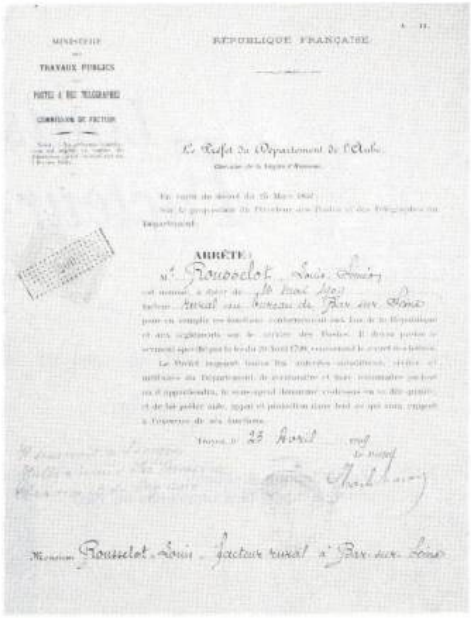


**Nomination "facteur receveur" Bercenay-en-Othe 16 janvier 1911**

**Mme Rousselot**
**Demande de certificat médical**
**14 septembre 1911**

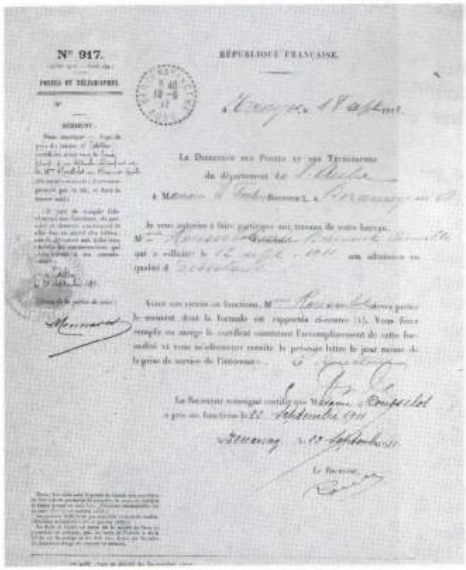


**Mme Rousselot**
**Nomination comme "assistante"**
**Bercenay-en-Othe 22 septembre 1911**

**Bureau de Postes de Landreville vers 1908**
**près de la porte,le facteur-receveur et Louis Rousselot auxiliaire en blaude**

**Versement de 45 louis d'or**
**28 octobre 1916**

BANQUE·DE·FRANCE
VERSEMENT·D'OR·POUR·LA·DÉFENSE·NATIONALE
LA·BANQUE·DE·FRANCE·CONSTATE·QUE
Monsieur Maurice
A VERSÉ·CE·JOUR·EN·OR·LA·SOMME·DE
EN·ÉCHANGE·DE·BILLETS·DE·BANQUE
LE 28 octobre 1916

**Punch d'adieu à M. Bourdila**
**23 avril 1913**

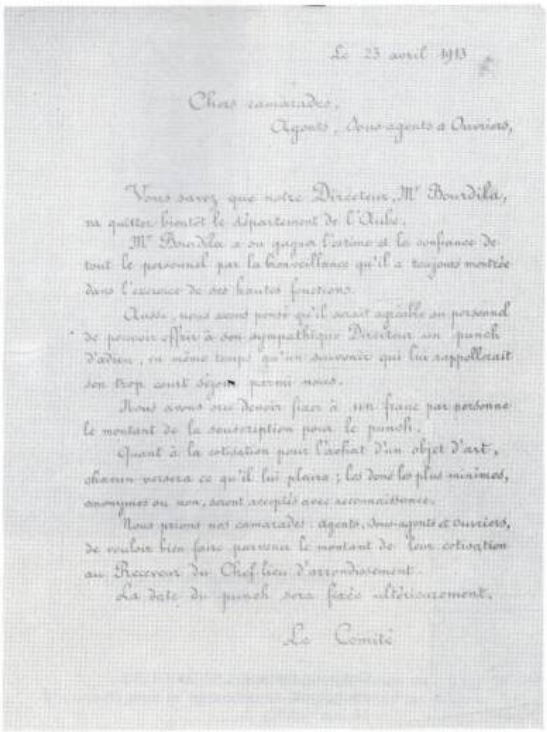
Le 23 avril 1913

Chers camarades,
Agents, Sous-agents et Ouvriers,

Vous savez que notre Directeur, Mr Bourdila, va quitter bientôt le département de l'Aube.

Mr Bourdila a su gagner l'estime et la confiance de tout le personnel par la bienveillance qu'il a toujours montrée dans l'exercice de ses hautes fonctions.

Aussi, nous avons pensé qu'il serait agréable au personnel de pouvoir offrir à son sympathique Directeur un "punch d'adieu", en même temps qu'un souvenir qui lui rappellerait son trop court séjour parmi nous.

Nous avons cru devoir fixer à un franc par personne le montant de la souscription pour le punch.

Quant à la cotisation pour l'achat d'un objet d'art, chacun versera ce qu'il lui plaira ; les dons les plus minimes, anonymes ou non, seront acceptés avec reconnaissance.

Nous prions nos camarades : agents, Sous-agents et ouvriers, de vouloir bien faire parvenir le montant de leur cotisation au Receveur du Chef-lieu d'arrondissement.

La date du punch sera fixée ultérieurement.

Le Comité

**Mobilisation générale**
**19 août 1914**

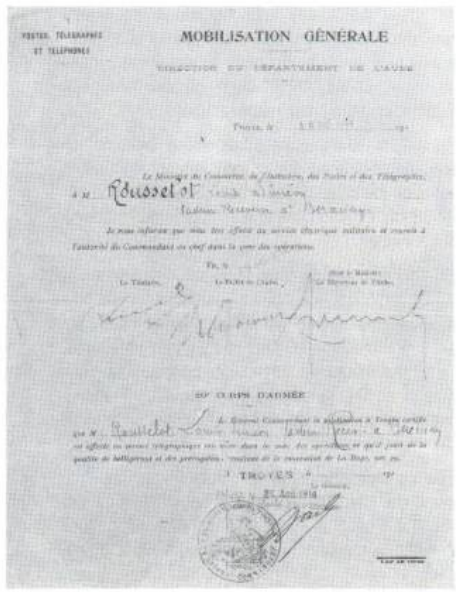
POSTES TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES
MOBILISATION GÉNÉRALE
DIRECTION DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE
Rousselot
TROYES
19 Août 1914

Les salaires annuels augmentent progressivement : 1 340 F en mai 1913, 1 700 F en août 1915, 1 800 F en juin 1918...

Entre temps, la guerre a été déclarée et le 2e classe Rousselot est mobilisé le 21 juin 1914. Il sera affecté le 25 juin au service télégraphique militaire dans la zone des opérations sur le secteur 190. Le 12 juillet 1917, il est désigné pour remplir les fonctions de sous-agent du service de la Trésorerie et des Postes aux armées à la 10e Armée. Le 6 mars 1919, il est affecté au secteur 161 à Roubaix puis, le 20 avril il reçoit un ordre de transport *"pour isolé sans bagage et sans chevaux"* qui l'expédie sur le secteur 145 à Dommartin-au-Goële. Il sera démobilisé le 15 mai 1919.

Durant toute cette période de guerre, son épouse continue d'assurer la gérance du bureau de Bercenay-en-Othe. Elle y est notée, le 21 octobre 1917, comme étant une *"gérante intérimaire intelligente et appliquée"*.

En 1916, Raymond Poincaré, Président de la République, lance la campagne *"Donnez votre or"* pour soutenir l'effort de guerre et le 21 octobre 1916 la famille Rousselot verse 45 louis d'or, soit neuf cents francs, qu'ils mettent au nom de leur fils Maurice alors âgé de 7 ans. Celui-ci se souvient d'ailleurs fort bien de cette période et revoit sa mère rangeant les louis par piles de dix, le soir, après la fermeture du bureau, en attendant la tournée quotidienne des gendarmes qui étaient chargés du ramassage.

En 1918, les pièces d'argent à l'effigie de Napoléon III sont, à leur tour, démonétisées et retirées de la circulation et une circulaire N° 1128 du 1er juin donne les directives relatives à ce retrait.

Son temps de service aux armées donne à Louis Rousselot une "majoration fictive d'ancienneté" de 1 an 5 mois 16 jours qui lui sera accordée le 16 juin 1919 mais, le 20 juin, l'Etat lui réclame un "trop-perçu" de 473 francs et 21 centimes qu'il devra verser — dans les plus brefs délais — à la perception de Vauchassis !...

Sur sa demande, car il souhaite se rapprocher de Landreville, son village natal, il est muté à Polisy en décembre 1921. Son successeur à Bercenay-en-Othe sera M. Chanteclair.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DE MOBILISATION

CONFIDENTIEL

INDIVIDUEL

(tenant lieu de bulletin de mobilisation, en vue de permettre au titulaire de voyager gratuitement sur les voies ferrées, pour rejoindre son poste en cas de mobilisation).

TRÉSORERIE ET POSTES AUX ARMÉES

Le Ministre de la Guerre informe M. Rousselot (Louis-Vivien)

qu'il est désigné pour remplir ~~les fonctions de mobilisation~~ les fonctions de **Sous-Agent** du service de la Trésorerie et des Postes aux armées.

Cette lettre lui servira de titre dans l'exercice de ses fonctions.

~~En cas de mobilisation, il~~

~~se rendra~~

~~A cet effet il quittera son domicile ou résidence le~~ ~~pour se rendre~~

~~de la mobilisation~~

~~à~~ pour la plus prochaine

~~A son arrivée à destination il se présentera au commandant d'armes pour faire compléter le présent ordre~~

Paris, le 12 JUIL 1917

Pour le Ministre et par ordre
Le Général Chef d'Etat-Major général de l'armée,

Vu :
Pour le Ministre du Ministère général des Postes
Le Sous-Directeur,

T.S.V.P.

**Ordre de mobilisation à la 10e Armée**
**12 juillet 1917**

N° 915.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉRIFICATION

RAPPORT

16 OCT 1917

SITUATION DE LA

BORDEREAU des valeurs envoyé pour les mettre en comptabilité le

SITUATION DES VALEURS À RECOUVRER ET

**Trésor et Postes aux Armées**
**Trop-perçu de 473 Frs 21**
**20 juin 1919**

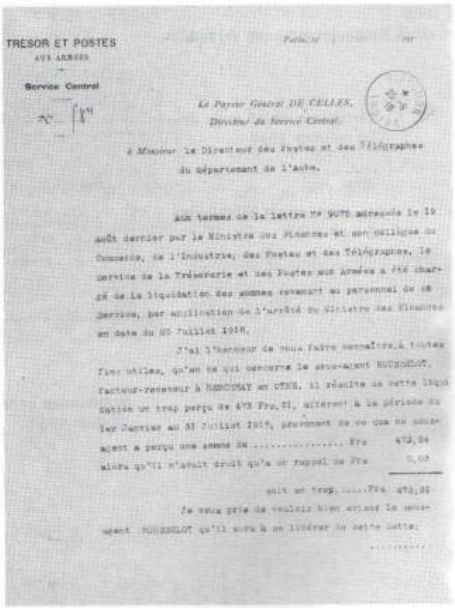
TRESOR ET POSTES
AUX ARMÉES

Service Central

Le Payeur Général DE CELLES,
Directeur du Service Central,

à Monsieur le Directeur des Postes et des Télégraphes du département de l'Aube.

Aux termes de la lettre N° 9075 adressée le 19 août dernier par le Ministre des Finances et son collègue du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, le service de la Trésorerie et des Postes aux Armées a été chargé de la liquidation des sommes revenant au personnel de ce service, par application de l'arrêté du Ministre des Finances en date du 25 Juillet 1919.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, à toutes fins utiles, qu'un de ses agents, le sous-agent ROUSSELOT, facteur-receveur à BERCENAY en OTHE, a réalisé un reliquation un trop perçu de 473 Frs.21, afférent à la période du 1er Janvier au 31 Juillet 1919, pendant laquelle ce sous-agent a perçu une somme de..... Frs 473,84

alors qu'il n'avait droit qu'à un rappel de Frs 0,63

soit un trop..... Frs 473,21

Je vous prie de vouloir bien aviser le sous-agent ROUSSELOT qu'il aura à me libérer de cette somme.

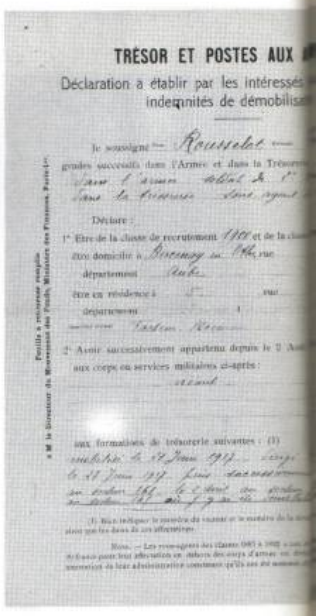
TRÉSOR ET POSTES AUX

Déclaration à établir par les intéressés

Je soussigné Rousselot

Déclare :

1° Être de la classe de recrutement 1901 et de la classe

2° Avoir successivement appartenu depuis le 2 Août aux corps ou services militaires ci-après :

aux formations de trésorerie suivantes : (1)

ORDRE DE TRANSPORT
POUR ISOLÉ SANS BAGAGES ET SANS CHEVAUX

N° 33401292

PARIS-GARE

**Ordre de transport N° 33401292**
**pour "isolé sans bagage et sans chevaux"**
**14 mai 1919**

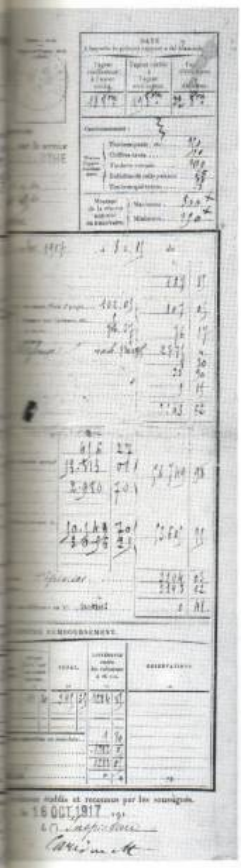

**Rapport de Vérification**
**Bercenay-en-Othe 16 octobre 1917**

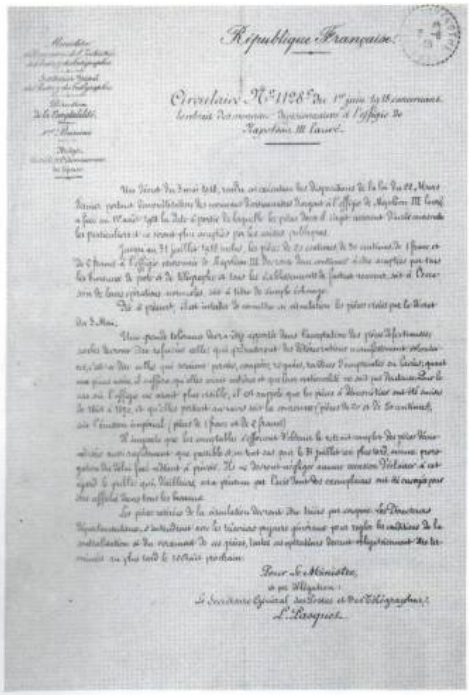

**Démonétisation des pièces "Napoléon III"**
**Circulaire n° 1128 c**
**18 juin 1918**

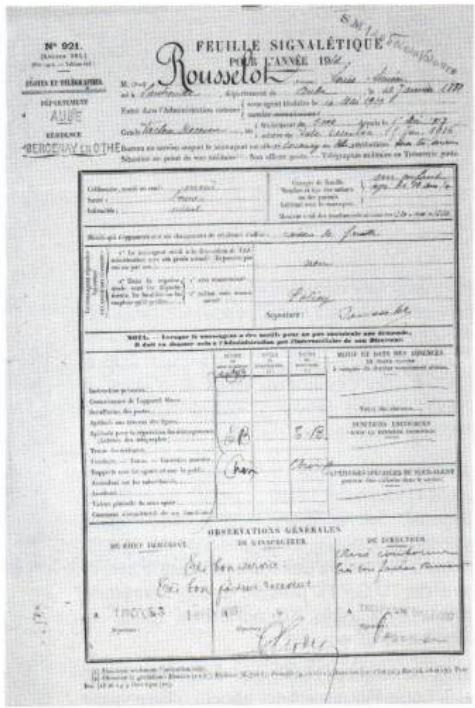

**Demande de mutation à Polisy**
**15 février 1920**

**Trésor et Postes aux Armées**
**Indemnités de démobilisation**
**12 avril 1919**

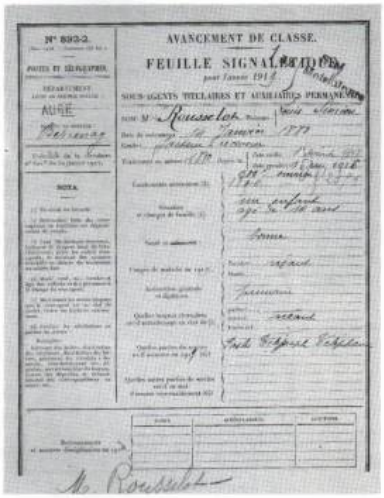

**Demande de mutation à Polisy**
**11 novembre 1919**

**Louis Rousselot en tenue de "Tresor et Postes aux Armées" en 1914. On voit les insignes de service aux revers de col.**

Son inspecteur départemental l'estime comme étant un *"très bon facteur-receveur ordonné et méthodique"* et, à compter du 1er janvier 1922, son traitement est porté de 5 200 à 5 300 F. En décembre 1923, il s'élève à 5 600 F et en janvier 1929 à 13 000 F! L'inflation, elle aussi, suit son cours...

Un courrier du 5 mai 1925 nous apprend que Louis Rousselot était inscrit à l'*"Union Générale des Facteurs-Receveurs de France et des Colonies"*. Un syndicat qui paraît, aujourd'hui, assez dérisoire puisque le secrétaire de l'U.G.F.R. précise à son camarade qu'il n'y a que 27 adhérents dans le département...

Le 9 novembre 1932, par ordonnance N° 910, Louis Rousselot est appelé à faire valoir son droit à la retraite et reçoit la *médaille du devoir et du dévouement des Postes et Télégraphes.*

La retraite des époux Rousselot sera effective le 16 juillet 1935 mais, à cette époque, le règlement les maintenait encore en disponibilité pour un délai de 5 ans. C'est ainsi qu'ils durent reprendre du service en septembre 1939 pour remplacer le jeune facteur de Polisy, à son tour, mobilisé...

**Louis Rousselot en tenue de "Tresor et Postes aux Armées" en 1914**

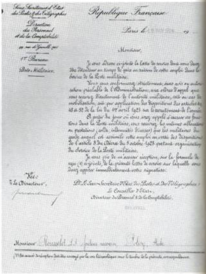

Sous-Secrétariat d'État des Postes & des Télégraphes

Direction du Personnel et de la Comptabilité

1er Bureau

Poste Militaire

République Française

Paris le

Monsieur,

Je vous adresse ci-jointe la lettre de service dont vous devez être détenteur en temps de paix en raison de votre emploi dans le service de la Poste militaire.

Vous vous conformerez strictement, sans avis ou autorisation préalable de l'Administration, aux ordres d'appel que vous recevrez directement de l'autorité militaire, soit en cas de mobilisation, soit par application des dispositions des articles 48 et 52 de la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'armée.

A partir du jour où vous serez appelé à exercer vos fonctions dans la Poste militaire, vous recevrez les mêmes allocations ou prestations (solde, indemnités diverses) que les militaires du grade auquel est assimilé votre emploi en vertu des dispositions de l'article 3 du Décret du 5 octobre 1923 portant organisation du service de la Poste militaire.

Je vous prie de m'accuser réception, sur la formule de reçu (1) ci-jointe, de la présente lettre de service sur laquelle vous devez apposer immédiatement votre signature.

Vu:
Le Directeur,

P. le Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes
Le Conseiller d'État,
Directeur du Personnel et de la Comptabilité.

Monsieur Rousselot [illegible] facteur receveur [illegible] Polisy Aube

(1) Cet accusé de réception doit être renvoyé par la voie hiérarchique sous le timbre de la présente correspondance.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POSTES & DES TÉLÉGRAPHES

COMMISSION DE FACTEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet du Département de l'Aube,

ARRÊTE:

M. Rousselot Louis Siméon

est nommé, à dater du jour de son installation facteur receveur du Bureau de Polisy

Troyes, le 28 novembre 1921

Le Préfet

Monsieur Rousselot - Facteur-Receveur à Polisy.

**Nomination "receveur"**
**Polisy 28 novembre 1921**

**Situation militaire**
**en cas de rappel sous les drapeaux**
**10 novembre 1924**

Enveloppe datée
Les Riceys
19 août 1928

Enveloppe datée
Balnot-sur-Laignes 18 septembre 1929

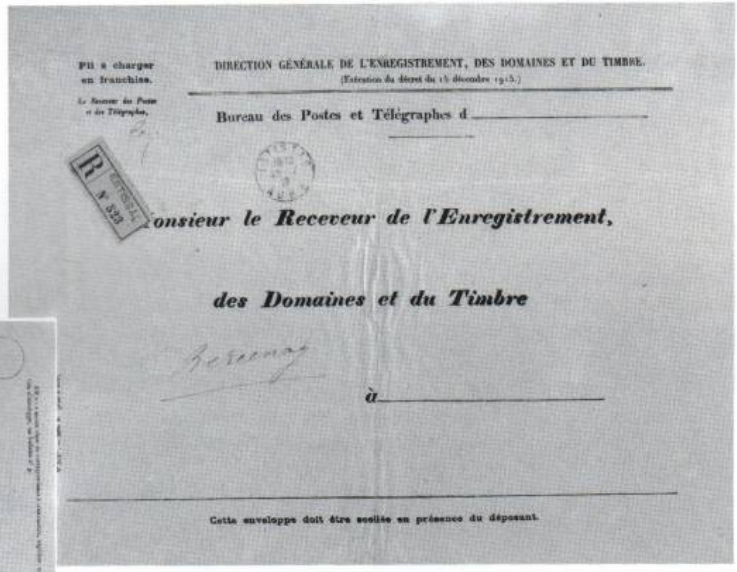


Enveloppe datée
Estissac 29 juillet 1919

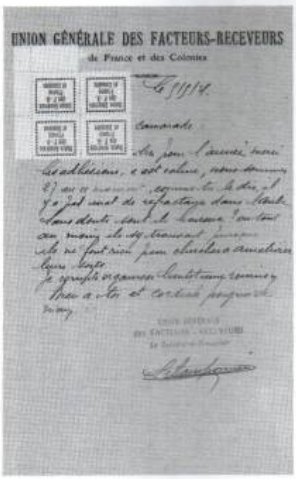


Lettre du secrétaire-trésorier de
l'U.G.F.R. signalant les 27 adhérents
5 juin 1925

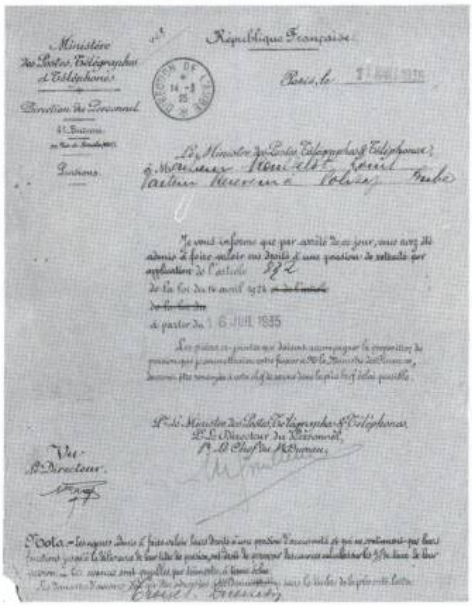


Admission à la retraite
16 juillet 1935

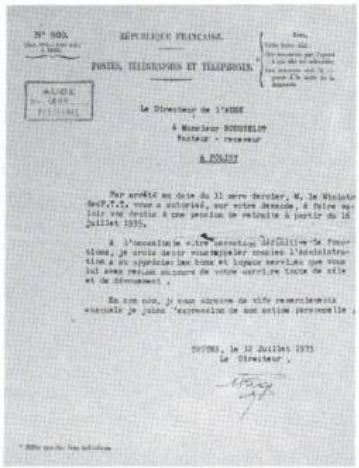


Lettre de félicitations
au "retraité" Louis Rousselot
12 juillet 1935

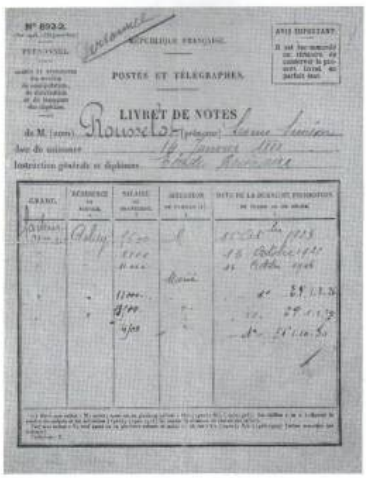


Livret de notes 1924-1934

Médaille de bronze
POSTE ET TELEGRAPHES
DEVOIR ET DEVOUEMENT
ROUSSELOT Louis - 1932

La famille Rousselot au N° 85 de la Grande-rue à Bar-sur-Seine (cachet de la Poste daté du 16 juin 1910).

**COURRIER DES HABITANTS N° 46 - P.R.N. de la Montagne de Reims - 51480 Pourcy**

*Le Parc, pays d'accueil touristique - Expositions/Animations du Parc régional - Concours photo 1990 - La fête au village - La carte touristique du Parc régional est disponible !*

**LES CAHIERS HAUT-MARNAIS N° 181 - BP 565 - 52012 Chaumont Cedex**

*Pour prendre congé (Thibaud Girard) - Transmission des biens et transmission des savoirs à Villars-en-Azois - L'assistance aux femmes enceintes à Chaumont au XVIII^e^ - A propos d'une exposition : St Jean-Baptiste dans les collections publiques de la Hte-Marne.*

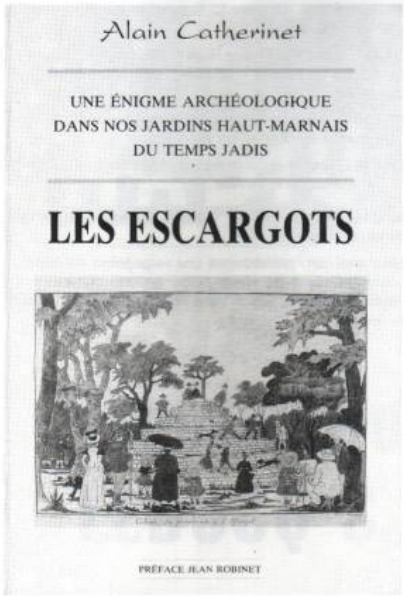


**LES ESCARGOTS - A. Catherinet - Imp. D. Guéniot - B.P. 4 - 52200 Langres**

Une étude de 40 pages illustrées de croquis et de photos sur cette énigme archéologique des jardins haut-marnais que sont les "*escargots*". L'auteur s'est efforcé de réaliser une étude exhaustive de ces "labyrinthes" de pierre qui ornent, avec d'autres "*fabriques*" les parcs des demeures du XVIII^e^ de cette région de Champagne.

**LA MEMOIRE DE L'AUBE - URAQE - B.P. 118 - 10300 Ste Savine**

**N° 27** - *(période 1^er^ semestre 1959) - Inauguration du Centre psychothérapique de Brienne - La mémoire de France et du monde - La vie quotidienne dans l'Aube - Avec la famille Montgolfier, le papier prend son essor - Henri de Monfreid m'a dit... - Le sport dans l'Aube - Au fil des mois.*

**N° 28** - *(période 2^e^ semestre 1959) - Baptême de l'escorteur rapide "Le Champenois" - La mémoire de France et du monde - 1959, chaleur, sècheresse et pollution - Une école d'instituteurs moderne et un centre de recherches de la bonneterie - A Villacerf, la voûte et une partie du clocher de l'église s'effondrent - La vie quotidienne dans l'Aube.*

**TERRES ARDENNAISES - N° 32 - F.O.L. - B.P. 71 - 08002 Charleville-Mézières cedex**

*Herboriste ou comment réhabiliter la "mauvaise herbe" - Médecine populaire et usage des plantes, botanique III - Rites de cueillette des plantes en Wallonie - L'hôtel-Dieu de Mézières aux XIV^e^ et XV^e^ siècles - Travail et santé - Choléra au XIX^e^, Boult-aux-Bois 1849, Voncq 1854 - Deux affaires de maladies vénériennes à Vouziers pendant la "drôle de guerre" - La naissance de l'Aerium départemental - La rage avant Pasteur - Maladies et traumatismes de l'homme préhistorique - Il était une fois la cardiologie.*

**LA GAZETTE DE CHAOURCE - "COIN-COIN" - M.J.C. - 10210 Chaource**

**N° 234** - *Cartes de vacances - Eté 90 avec la MJC - Basket, c'est reparti ! - Ronde forestière - En direct du collège - Nos pompiers dans le midi - Fontainebleau - A Chaource, le trésor - Au club du 3^e^ âge...*

**N° 235** - *Conseil de maison - Basket - Cross - Musique et danse - Monique et Jean Longuet - Pour mettre le vin nouveau - Voyage à la Guadeloupe - La musique indienne...*

**CHAMPAGNE - GENEALOGIE - B.P. 20 - 51005 Châlons sur Marne Cedex**

**N° 48** - *Centres généalogiques de l'Aube, de la Marne et de la Hte-Marne : Au sommaire : Nos ancêtres laboureurs à Arcy - Famille de la Hupproye - Loches en 1757 - Le révolutionnaire Louis-Joseph Charlier - Généalogie de Bigault du Granrut - Les Chevaliers, instituteurs marnais - ...Des bassignots chez les princes...*

**LE PETIT CŒURLEQUIN - CRAC - B.P. 4 - 10150 Pont-Ste-Marie**

**N° 13** - *Le tennis club de Creney - Notre passé, notre avenir - Creney sports - La vie des associations - En grattant la poussière des siècles : Aux armes citoyens !*

**N° 14** - *Marcel Schmittler, pilote et constructeur d'avions - Les sorties du CRAC - Creney sports - Les associations -En grattant la poussière des siècles : cette année 1733. Il y a 200 ans. Au détour d'un vieux registre - Expo "L'école à Creney".*

**AGUIAINE - LE SUBIET - N° 159 - SEFCO - Les Granges 17400 St Jean d'Angély**

*Les cordonniers poitevins et les chaussures rurales... Un exemple d'artisanat, grand'rue à Poitiers : la ciergerie Guédon - Un projet d'études sur le savoir-faire des tuilliers briquetiers... le cheval et le transport des pierres... De l'industrie familiale à l'usine ultra-moderne - De la boutique de forgeron à la fabrique de matériel agricole... Paroisse de Teillou : rôle des tailles pour 1743 - Histoire d'une commune... La guerre de 40-45 - A propos...*

**BULLETIN ANNUEL S.A.H.T. - Ste d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois - B.P. 51 - 89700 Tonnerre**

**N° 42** - *Les cimetières mérovingiens de Villiers-la-Grange - Histoire de Junay - Eglise et chapelle de Tronchoy - Charles-Nicolas de Boucher, seigneur de Flogny - Dîmes et presbytère de Flogny - M^me^ Campan et ses ancêtres du Tonnerrois - Sur un saladier à l'assignat de 10 sols - N.D. de Tonnerre, temple de la Raison - La Révolution, les paysans, le Droit - Le chansonnier anonyme de Fulvy - Le berger et le Poilu.*

**BULLETIN DE LA STE DE MYTHOLOGIE FRANÇAISE - 175, rue de Pontoise - 60000 Beauvais.**

**N° 158** - *La démystification du droit des seigneurs au sortir du moyen âge - Un conte de Hte-Bretagne "Le cheval noir et le vagabond" - La Cane de Montfort - Les Monstres et les Saints Saurochtones.*

**N° 159** - *Un bref résumé de la légende du pont Valentré - "le diable dupé" en Morvan et ailleurs - Quelques-unes des croyances sur les coqs et les poules - Les pierres oubliées de la maison bretonne - Le folklore des cheminées et des ramoneurs aux Etats-Unis.*

**LE VIQUET - PTPN - B.P. 600 - 50010 St Lô cedex**

**N° 88 spécial** - *Une région frontalière : le Mortainais - Les deux populations du dept de la Manche - Le Mortainais : ses gens et ses parlers - Glossaire du Mortainais.*

**N° 89** - *L'hymne souabe, un avatar de "Ma Normandie" - La défense contre un fleuve - G. Laisney peintre et poète coutançais - Un manchot haguard vaudrait-il mieux qu'un manchot haguais ? - Le bicentenaire de Métivier - Les prénoms révolutionnaires à Avranches de 1793 à 1803.*

**LE LIAN - Bretagne gallèse - B.P. 2518 - 35025 Rennes cedex**

**N° 46** - Toponymie, des éléments d'approche des noms de lieux - Ermèdd de bônn fôm - Nos ancêtres des Riedones.

**N° 47** - *L'abbé Grégoire - Culture et langue sans frontière - ...SOS Architecture, des petits ouvrages à repérer d'urgence - Banly, chansons traditionnelles du pays de Fougères - Enquête sur le nom gallo des communes de Hte-Bretagne.*

**PAYS DE BOURGOGNE - N° 148 - 11, Bd Ml Leclerc - 21240 Talant**

*Les trente mille jours de Maurice Genevoix - Les piliers chablisiens - Pêche traditionnelle en Saône-et-Loire.*

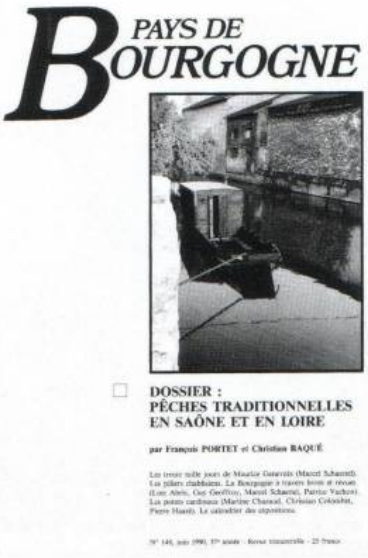


**LEMOUZI - N° 115 - 13, place Municipale - 19000 Tulle**

*Le tombeau des ancêtres, le seize-aout - Histoire - Archéologie - Du ténement des Vigeries d'Objat aux dîmes de la Châtellenie de Voutezac - Les étapes de l'implantation royale : St Yrieix-La-Perche - Centenaire de la mort de Treich-Laplène - La paroisse de Queyssac - Mascarades carnavalesques à Tulle (1763) - St Exupéry était la capitale de la saboterie française - Vivre à Tulle (1920-1925)...*

**S.E.L.M. - Limoges**

*Etats Généraux de la Culture scientifique, Technique et Industrielle du Limousin : L'eau en Limousin, usages, recherches et techniques.*

**LA LETTRE DU CCSTI LIMOUSIN - 27, Bd de la Corderie - 87031 Limoges cedex**

**N° 5** - *Les archives audio-visuelles dans la cst - Le pôle céramique universitaire de Limoges - L'Ecole Nationale Supérieure d'ingénieurs - Pertinence scientifique des sciences sociales.*

**N° 6** - *Les saints, la pluie et le beau temps - Parc d'activités scientifiques et industrielles de haute technologie à Limoges - Les technopoles.*

**FOLKLORE DE FRANCE - N° 224 - CNGFF - 160, Traverse de Russan - 30000 Nîmes**

*Pour que vive "Folklore de France - Organisation spatio-mythique de quelques communes du Sud-Vendée - La cuisine provençale - Colportage - Les ardoisières d'Angers avant 1900.*

**BIBLIOMAX-OFFICE - 14/7 rue de l'Enfer - Chalaines - 55140 Vaucouleurs**

Le libraire-muséographe de Chalaines note, à propos du N° 116 "Ay sous la Révolution" : *"Une bonne et heureuse iconographie, des textes sans l'amphigouri des suppôts du "Savoir étalé sur la bonne tartine", mais avec le sel de l'Esprit"*... Reconnaissons qu'après de tels compliments, nous aurions mauvaise grâce à ne pas lui donner "un ptit coup d'pub" en signalant à tous que Bibliomax-Office peut vous adresser sa sélection mensuelle de livres anciens contre 5 F en timbres-postes (neufs, évidemment !).

**LINGUISTIQUE PICARDE - N° 114 - Musée de Picardie - 80000 Amiens**

Cheu Ouë - Les p'tits oziaux d'Mormau - Les noms de communes du canton d'Hornoy - Viv'St-Pô - Un poisson d'avril - deux textes anecdotiques - Pieu trop courte - canchon d'chés bous...

**EKLITRA - N° 3 - 1990 - Bibliothèque municipale - 80000 Amiens**

*Entretien imaginaire de Polype Phichet avec Lafleur -Eltchel dé trwé - Au viaduc, à Amiens ! - Situation du picard d'Anor dans le domaine linguistique picard, compte tenu de la proximité de l'ouest-Wallon - Souvenirs du siècle passé - Chronique d'un été picard à temps rompus - Chof fouan et pis chol libellule...*

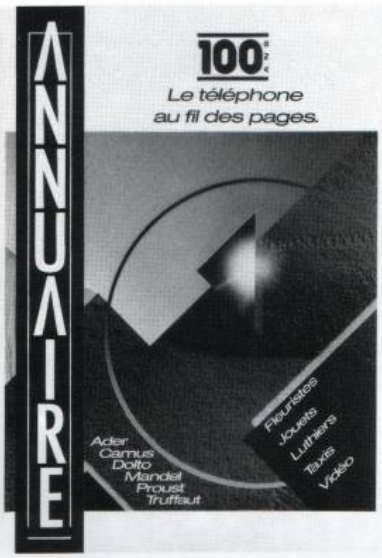


**FRANCE-TELECOM - 6, pl. d'Alleray - 75015 Paris / 50, av. Patton - 51021 Châlons sur Marne cedex**

Dans le cadre du centenaire des téléphones, France-Télécom et l'Imprimerie Nationale ont réédité le premier annuaire de Paris **"Liste des abonnés au réseau téléphonique de Paris - Janvier 1890".**

Un livre grand format 24 × 34 **"ANNUAIRE 100 ans, le téléphone au fil des pages"** a également été édité par la F.N.A.R.H.

**MUSIQUE BRETONNE - Dastum - B.P. 2518 - 35025 Rennes cedex**

**N° 104** - Phonilithes et lithophones - Kannen en inour de Sant Bihui - Rencontre de clarinette - Trophée de Per Guillou - Immersion musicale en milieu rural...

**N° 105** - L'accordéon en pays Fanch - Louise Prévert - Trégor en fête - Concours de gwerz de Lorient - Concours du Danouët - N'eus ket met galleg ba'r mikro - Coin du violoneux : Gavotenn ar menez - Trophée Carolan - Yann Dour (1905-1990)...

**AU PAYS DES RIEZES ET DES SARTS - N° 118 - Noël Depoix - Regniowez - 08230 Rocroi**

*Les grands bourgeois ruraux au XIX[e] : Alexandre Morigny à Maubert-Fontaine - Dans le ciel de la IX[e] Armée - La bataille aérienne entre Sambre et Meuse du 10 au 17 mai 1940 - Heurs et malheurs de l'enseignement communal à Philippeville au milieu du XVIII[e] - Les symboles républicains français : marianne, le 14 juillet, la marseillaise...*

**EL BOURDON - A.L.Wa.C. rue de Namur 600 - 6071 Châtelet - Belgique**

**N° 427** - *Clartés sur Pierre Ruelle - Nos scrijeus ...Rimes et formulettes du Pays Noïr (II[e] série) - Le Wallon, une langue déclassée...*

**N° 428** - *L'avenir du wallon, c'est la littérature - Nos scrijeus - ...Rimes et formulettes du Pays Noir.*

**N° 429** - *Pouqwè scrire en wallon ? - Nos scrijeus - ...Rimes et formulettes du Pays Noir.*

**IL CALITRANO - N° 27 - Via A. Canova 78, 50142 Firenze - Italie**

*Dieci anni con i prefabbricati, una vergognosa ricorrenza - L'emigrazione è da vivere come apporto culturale - S. Alfonso e l'irpinia, fatti di casa nostra - Dialetto e cultura popolare...*

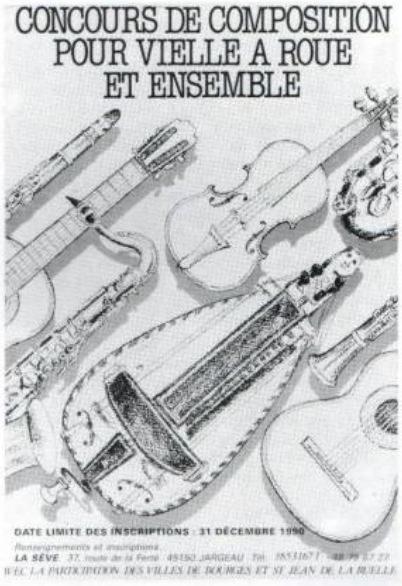

**PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT**

LA TERRE, LE FEU ET L'HOMME

**Tuileries, briqueteries et poteries en Forêt d'Orient et ailleurs dans le Département : Cette exposition montre, à travers textes et photos, mais aussi par la présentation de nombreux objets, de quelle façon l'omniprésence de la terre et du bois dans la région a donné à l'homme l'idée d'en tirer parti.**

**Exposition ouverte jusqu'en janvier 91.**

**Imprimerie LEDUCQ S.A.**

*Tous travaux typo et offset*

**Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES**
**Téléphone 26.68.36.18**

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

**RADIO PAYS DE LANGRES**

FAITES SAUTER LE BOUCHON

Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES que reviennent les plus belles fêtes.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES tu pétilles dans nos têtes...
Sur le coteau d'ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, tu nous fais tourner la tête !...

**CHAMPAGNE**

*Defontsoyes*

**FONTETTE**
10360 ESSOYES
TÉL. 25.29.60.63


Imprimé en France - Imprimerie Leducq S.A., 51510 Fagnières — Dépôt Légal 1er trimestre 1991 — Directeur de la publication Gilbert Roy — Commission Paritaire n° 53035